

le québec ETUDIANT



Vol. 1 No. 2

27 sept. '77

TOURNEE NATIONALE
Association nationale des étudiants du Québec

DU 1^{er} SEPT.

AU 7 OCT. 1977

**L'A.N.E.Q. C'EST TOI!
CHEZ TOI!**

11ième Festival
Mondial de la
jeunesse et
des étudiants

page 5

Exclusif:
Entrevue avec
deux leaders
étudiants
chiliens

page 8 - 9

A l'Université de Montréal:
Boycottage des
frais de scolarité

page 10 - 11

Dossier:
Gratuité
Scolaire

page 16-17-18-19

le d'usage
ETUDIANT



A large, mostly blank rectangular area with faint horizontal lines, serving as a workspace for notes or a signature.



SOMMAIRE

Editorial.....	p. 4
Le 11 ^{ème} Festival Mondial de la jeunesse et des étudiants.....	p. 5
La tournée de l'Aneq à Alma.....	p. 7
Deux ans dans les camps de concentration du Chili.....	p. 8-9
Boycottage des frais de scolarité.....	p. 10
Dossier: La gratuité scolaire au Québec.....	p. 16
Aide financière.....	p. 22
L'AFEUS réclame la cogestion pour tous les services étudiants.....	p. 26

Le mot du rédacteur

Voilà, les sueurs froides de la première édition sont passées. Nous pouvons nous montrer fiers de la critique que nous avons reçue. Les difficultés d'apprentissage se sont révélées nombreuses, des erreurs dans la maquette, dans le montage, dans la composition et la présentation. On s'y attendait,

l'expérience ça se paie. «le Québec ETUDIANT» a mis un mois pour réaliser son premier numéro. Un mois ou les dernières heures furent démentes.

Pour le deuxième numéro, nous serions en droit de croire qu'une multitude de défauts sont disparus. La réalité est quelque peu différente, devant le conflit à la CEQ, nous avons jugé bon de déménager temporairement nos bureaux au Cégep Ste-Foy. L'exécution des locaux et le manque de

matériel ont rendu la sortie de ce numéro très ardue. En compensation, dans quelques années, il sera agréable de se remémorer tout le «folklore» qui entoura la naissance du «le Québec ETUDIANT». (...)



TOURNEE NATIONALE



11^{ème} Festival
Mondial de la
jeunesse et
des étudiants
page 5

Entrevue
avec
cinq leaders
étudiants
chiliens
page 8-9

11^{ème} Festival
Mondial
Boycottage des
frais de scolarité
page 10-11

Dossier
Gratuité
Scolaire
page 16-22-23-24



Editeur: Association Nationale des étudiants du Québec (Aneq). **Rédacteur en chef:** Pierre Potvin. **Directeur de l'information:** Daniel Pauquet. **Rédaction:** Marc Berthiaume, Eric Devlin, Richard Bousquet, Normand Lapointe. **Directeur de l'éditorial:** François Couture. **Collaborateurs:** Placide Couture, Yves Paquette, Raymond Blain, Marie-Lyne Ethier, Claude Fortin, UIE (Union internationale des étudiants) PEN (Presse étudiante Nationale), BNIR (Bureau National d'information et de recherche, Aneq). **Conception de la page couverture:** Serge Maltais. **Administration et trésorerie:** François Desbiens. **Conseiller technique:** Jennifer Robinson. **Atelier de composition montage:** Compo-Aneq, 1625, Principale, 40^{ème} avenue, St-Blaise. **Impression:** Richelieu Roto-Litho, St-Jean, P.Q. **Distribution:** Purolator Courrier Ltée. **Bureau de la rédaction:** 2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 1S5, tél. (418) 658-5711, extension 226. «le QUEBEC ETUDIANT» est publié deux fois par mois et distribuée à tous les membres de l'Aneq sans aucun frais dans tous les Cégeps et universités du Québec. Les groupes ou associations et individus qui désireraient recevoir un abonnement d'un an à domicile doivent envoyer leurs noms et adresses au bureau de la revue accompagnés d'un mandat-poste ou chèque de dix (10) dollars au nom de l'Aneq. Ce numéro a été publié à 50,000 copies. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise en mentionnant l'origine. Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Des réalités qu'on oublie

58% des étudiants de collège «1» craignent pour le financement de leurs études. [1]

Voilà une révélation inquiétante, sortie du tableau [assez noir] que tracent les sondages scientifiques.

Cette inquiétude reflète un état d'esprit fait d'inquiétude et d'appréhension face à un avenir incertain. L'étudiant qui parvient à se financer tant bien que mal n'a aucune garantie de pouvoir continuer l'année suivante, aucune garantie de trouver un emploi d'été, aucune garantie de pouvoir rembourser ses prêts.

Cet état d'esprit, on le constate dès qu'on s'assied et qu'on discute avec d'autres étudiants. Comment s'étonner, alors, des commentaires acides que nous entendons dans le cadre de la tournée nationale.

Anxieusement, une question surgit à travers les assemblées d'étudiants: «Y a-t-il une solution de bon sens au fouillis actuel du placement et de l'aide financière?»

Il y en a certainement une, celle de tenir compte des réalités.

Tenir compte des réalités, c'est se dire qu'on ne peut plus exiger d'un étudiant des sommes qu'il n'a pas, pas plus qu'on ne peut le faire pour ses parents ou son conjoint.

Tenir compte des réalités, c'est calculer enfin d'une façon réaliste les besoins réels des étudiants, plutôt que de fixer des normes arbitraires comme on le fait actuellement.

Enfin, c'est fournir à chacun une opportunité égale de s'instruire en abolissant des contraintes d'un autre âge telles que les frais de scolarité.

Nous sommes 200,000 à étudier dans les collèges et universités du Québec. 200,000 jeunes pour qui l'égalité des chances est une promesse d'élection bien plus qu'une réalité.

Le gouvernement actuel attend beaucoup de la jeunesse pour réaliser ses projets d'avenir. Mais qu'aurons nous en retour? Beaucoup de jeunes fondent un grand espoir dans le gouvernement actuel.

Les étudiants du Québec vont bientôt s'assembler dans chacune de leurs institutions et dans leur congrès national pour formuler des revendications à la mesure de leurs besoins, des besoins criants, pour lesquels ils ont tenu une grève d'un mois à l'automne de 1974. Lors de cette grève spontanée, le gouvernement de Robert Bourassa a subi les foudres de la masse étudiante pour son refus de négocier et d'accéder à des demandes légitimes. Malgré toute sa spontanéité, son peu de préparation et d'organisation, ce combat a rapporté des gains. Par exemple, la réduction de la contribution d'été pour l'étudiant chômeur, l'abolition de la contribution des parents sur les prêts, une certaine indexation etc.

Cependant, de tous les acquis de 1974, la fondation de l'ANEQ est peut-être le plus marquant. En effet, par expérience pratique, il est apparu évident qu'il fallait aux étudiants une organisation nationale forte et autonome qui leur appartienne. Alors qu'en '74 nous n'avions pas une telle force, aujourd'hui nous avons l'ANEQ. A nous d'utiliser à bon escient cette organisation de défense démocratique où chaque étudiant doit pouvoir s'informer, s'exprimer et participer aux décisions.

Avec la tournée nationale, la parution de «le québec ETUDIANT», une consultation s'engage. Ces consultations mèneront, dans les semaines à venir, à la tenue d'assemblées locales et du congrès national. Les étudiants auront alors l'occasion de mettre de l'avant leurs solutions à l'incertitude et aux inégalités dont ils sont l'objet.

Moyennant une bonne participation, l'ANEQ peut être une force qui rapportera de meilleurs gains pour '77-'78, de même que les années à venir.

François Couture

François Couture
Collège d'Alma
Secrétaire général

[1] «La presse», Montréal,

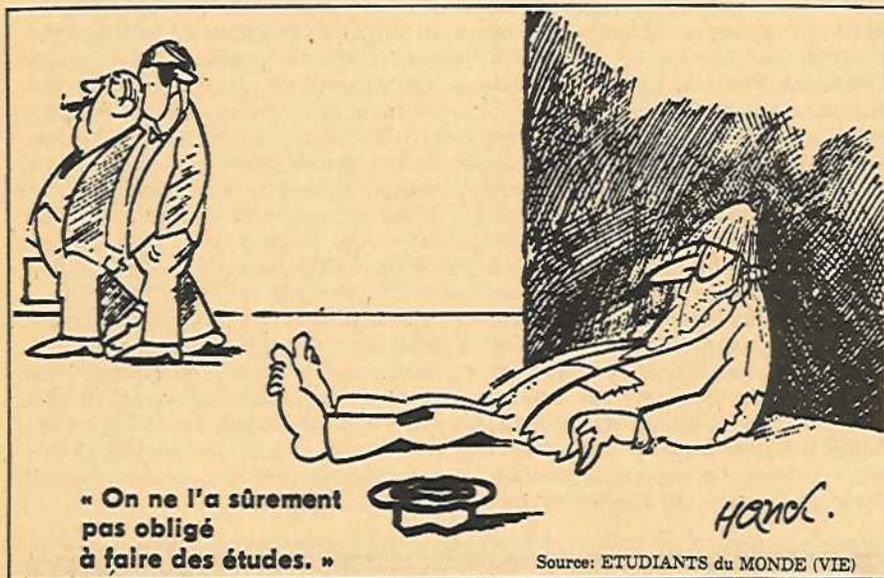
mercredi

29 juin 1977,

page B-14.

Le goût de la plume.

Seriez-vous intéressé à faire valoir vos talents d'écrivain. «le Québec ETUDIANT» recherche présentement des collaborateurs dans le domaine de la culture, de la littérature, de la musique, des arts plastiques et du cinéma. La personne prenant charge d'une de ces chroniques, ou partie de chronique, devrait pouvoir préparer un texte de deux à trois pages (dactylographié à double interligne) pour chaque parution du «le Québec ETUDIANT». Les postulants doivent faire parvenir un léger «curriculum vitae» ainsi que leur nom, adresse et numéro de téléphone au soin du rédacteur en chef, «le Québec ETUDIANT», 2336 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 1S5. Tel. 658-5711. Extension: 226



Source: ETUDIANTS du MONDE (VIE)

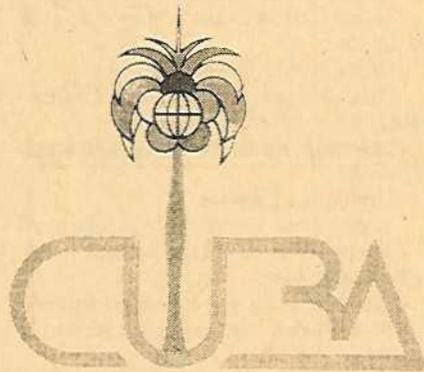
Le 11ème Festival Mondial de la jeunesse et des étudiants.

«POUR LA SOLIDARITE
ANTI-IMPERIALISME,
LA PAIX ET L'AMITIE»

par Daniel Pauquet

[Daniel Pauquet, secrétaire à l'information de l'ANEQ, est également depuis janvier dernier un des deux co-présidents du Comité préparatoire du Canada pour le 11ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants]

Voilà les thèmes qui animeront la jeunesse et les étudiants du monde au grand rendez-vous de 1978 à La Havane, capitale de la république insulaire de Cuba. En effet, du 28 juillet au 5 août de l'an prochain se déroulera le 11ème Festival d'une longue tradition de progrès pour la paix, l'amitié et la solidarité anti-impérialisme. Ce festival unique en son genre et surtout par son ampleur regroupera plus de 20,000 représentants d'organisations de jeunesse de divers horizons politiques, religieux et philosophiques reflétant les préoccupations de la vie des jeunes d'aujourd'hui.



Le Québec sera lui aussi représenté l'an prochain; et c'est la première fois depuis 1949 que la délégation québécoise sera constituée sur une base aussi large. Déjà la Centrale de l'enseignement du Québec, l'Association nationale des étudiantes du Québec, diverses organisations de jeunes immigrants (grecs, haïtiens, antillais, portugais, et d'autres encore), la Ligue des jeunes communistes du Québec, des groupes culturels et même Gilles Vigneault se sont déjà impliqués ou sont manifestés l'intention de participer à la préparation de la délégation du Québec.

A ce sujet, les diverses organisations sont regroupées au Québec au sein du Comité de coordination du Québec dont la constitution et la déclaration de principes reposent sur les thèmes de l'Appel émis par le comité international préparatoire. Plus précisément, nous aurons une délégation bi-nationale au festival, c'est-à-dire que le Comité de coordination du Québec insère sa structure et ses activités au sein du comité plus large qu'est le Comité préparatoire du Canada. Ce comité de par sa constitution respecte le caractère bi-national du Canada comme en témoigne d'ailleurs le fait qu'il y ait deux co-présidents, tous deux sur le même pied d'égalité, représentant respectivement le Québec et Canada anglais et aussi le fait que le Comité de coordination du Québec n'est pas un comité provincial, mais bien le porte-parole du Québec et pleinement autonome quant à sa régie interne. Cependant, il faudrait ajouter que les relations entre le Comité du Québec et les autres instances au Canada anglais sont marquées sous le sceau de l'unité et de la fraternité.

Les thèmes du festival, entendons les thèmes principaux, car il aura des thèmes plus particuliers portant sur la question de la femme, des droits de la jeunesse, etc., donc les thèmes du festival qui sont pour la solidarité anti-impérialisme, la paix et l'amitié s'expliquent par la préoccupation commune des organisations participantes à lutte pour un monde de paix, de paix durable. C'est donc un appel à l'unisson pour que l'on mette un terme à la course aux armements, aux menaces de conflit armés et à l'agression. Quant à l'amitié, elle se vivra bien concrètement pendant les dix jours que dureront le festival; dix jours d'activités communes, de compétitions sportives, de spectacles, d'échanges et de rencontres. Certes un des thèmes majeurs sera la solidarité anti-impérialiste que se manifeste par la volonté commune des jeunes et des étudiants de s'opposer à la mainmise des grandes sociétés transnationales sur le libre développement des peuples et des nations; plus près de nous, l'ANEQ a déclaré à son dernier congrès dans le cadre de cette prise de position que les coûts de l'éducation et des services sociaux au Québec devaient

être assumés par les principaux bénéficiaires, soit les monopoles et les sociétés nationales.



Notons au passage que le festival se déroulera à Cuba; les raisons qui militaient en faveur de ce choix reposent sur la volonté du Comité international préparatoire d'avoir des garanties fermes quant aux coûts. On sait que le gouvernement de Cuba s'est engagé à maintenir les tarifs réguliers que ce soit pour le transport, le logement et l'alimentation. D'autre part, le gouvernement cubain s'est même impliqué en assurant des conditions d'organisation et d'accessibilité qui n'aurait pu être possible dans un autre pays d'Amérique. Naturellement, le Festival peut se tenir dans n'importe quel pays du monde, selon le choix des membres du Comité international préparatoire dont le Canada est membre.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec par le biais du ministère des affaires inter-gouvernementales a paru très intéressé par le mouvement amorcé autour du festival. Récemment des représentants du Comité de coordination du Québec rencontraient des hauts fonctionnaires de ce ministère qui ont invité ce dernier à lui soumettre une demande de subvention pour ses diverses activités.

Comme le nom du festival l'indique, celui-ci s'adressera assez particulièrement pour le monde étudiant. D'ailleurs, un des principaux initiateurs est l'Union internationale des étudiants qui a soumis au Comité international préparatoire des recommandations en égard à l'élaboration du programme

(Suite à la page 6) >

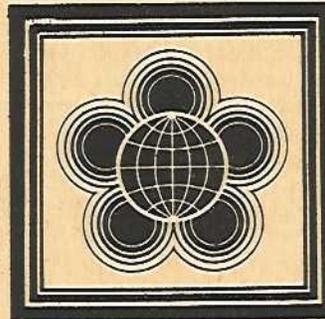
(Suite de la page 5)

étudiant pour la durée du festival. A ce sujet, les relations entreprises entre cette dernière et l'ANEQ permettront à toutes les associations affiliées à la centrale étudiante de recevoir une information détaillée sur les projets qui s'inscriront pendant les dix jours du festival à Cuba. Une partie relativement importante portera sur la solidarité avec les étudiants des pays en voie de développement, mais également avec les étudiants vivant dans les régimes de dictature militaire comme en Uruguay et au Chili.

Le communiqué final de la troisième réunion du Comité international préparatoire en fait d'ailleurs état en précisant que «le programme doit aussi accorder une attention spéciale à la lutte des peuples d'Afrique australe, en particulier de Namibie, du Zimbabwe et d'Afrique du Sud, pour la libération nationale, contre le racisme et l'apartheid; à la lutte des peuples arabes et de leurs mouvements de libération nationale contre l'impérialisme, le sionisme et la réaction, particulièrement en solidarité avec le peuple arabe de Palestine sous la conduite de l'O.L.P.; à la lutte du peuple, de la jeunesse et des étudiants du Chili contre la junte fasciste et à celle d'autres peuples d'Amérique latine pour l'Indépendance nationale, contre l'impérialisme, le colonialisme et la réaction».

Sous ce rapport, l'Appel émis par le Comité de coordination du Québec se

termine en concluant que «l'évolution rapide et les grands changements qui se sont manifestés dans le monde sont aussi vrais pour l'évolution du Québec, de son peuple et de sa jeunesse. Ils sont caractéristiques de son émancipation culturelle, nationale, sociale et politique des dernières années. Ils se traduisent par une aspiration grandissante à la dignité humaine et nationale, aux changements démocratiques et progressistes, à l'unité des masses populaires et de la jeunesse pour la défense de leurs droits légitimes; par une solidarité nouvelle à la cause de l'unité anti-impérialiste, pour la paix et l'amitié.



Emblème international du mouvement du Festival

Comment peut-on entrer en contact avec le Comité de coordination du Québec?

Pour entrer en contact avec le Comité de coordination du Québec, il suffit d'écrire directement à l'adresse suivante:

A mort le tabagisme

Le centre anti-tabac distribue gratuitement 5,000 dragées qui peuvent enlever l'envie de fumer.

PARIS - Une dragée que l'on peut aujourd'hui trouver en France se propose de réaliser le rêve de tous les fumeurs: couper l'envie de fumer sans provoquer l'irritabilité, sans faire courir aucun danger.

Pendant une période limitée le Centre de Propagande Anti-Tabac distribue gratuitement un échantillon de cette dragée à tous les fumeurs qui en font la demande. Nous signalons à nos lecteurs que pour recevoir cet échantillon gratuit il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant leur nom et adresse à Centre de Propagande Anti-Tabac, 4221 Ste-Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Québec H3Z 1P6. Dept. M2.

Signalons encore, outre que cette offre est entièrement gratuite, qu'elle ne vous engage en rien. Si vous avez plus ou moins l'intention d'arrêter de fumer c'est là une occasion à ne pas laisser passer. (BNIR).

Comité de coordination du Québec pour le 11ème Festival de la jeunesse et des étudiants
2336, chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Québec 10e

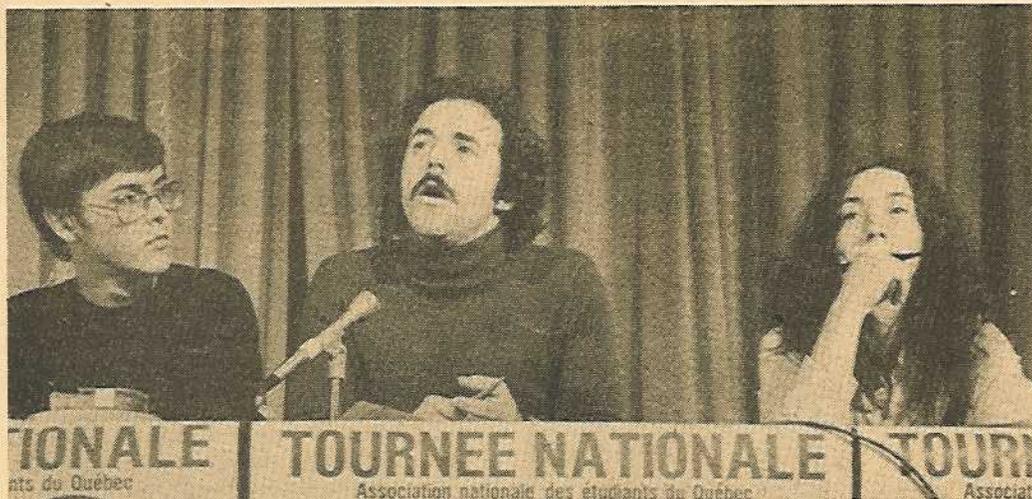
Voici en terminant la liste (non-complète) des principales organisations qui ont été rejointes pour participer aux travaux du Comité du Québec:

- Centrale de l'enseignement du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Fédération des travailleurs du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Association nationale des étudiants du Québec
- Union des ouvriers unis de la radio et la machinerie d'Amérique
- Amis des peuples d'Amérique Latine
- Groupe de recherches photographiques
- Ligue des femmes du Québec
- Conseil québécois de la Paix
- United Church of Canada
- Jeunesse ouvrière chrétienne
- Jeunesse étudiante catholique
- Conseil de la jeunesse scientifique
- Ligue des jeunes communistes du Québec
- Chorale V'là le bon vent
- Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal
- Les amis de la jeunesse de Grèce à Montréal
- Union des artistes
- Young Men Christian Association
- Fédération des associations musicales du Québec
- Confédération des sports du Québec
- Société des festivals populaires du Québec
- Comité haïtien du 11ème Festival
- Association des chiliens du Québec
- Presse étudiante nationale
- Youth Theatre
- Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec
- Fédération des centres socio-culturels.
- Young Women Christian Association

Sont aussi invitée toutes les organisations de tous les horizons politiques, philosophiques et religieuses animées par le désir de promouvoir les droits de la jeunesse, la paix et l'amitié dans le monde. •

ÇA PART EN GRANDE!

par Richard Bousquet



(De gauche à droite) François Couture, secrétaire général, Michel Forget du conseil central et François Malette de l'exécutif de l'Aneq. Assemblée générale, Cégep d'Alma.

Photo Serge Maltais

«S'instruire, c'est s'appauvrir!» C'est en ces mots que Michel Forget, membre du Conseil Central de l'ANEQ, résumait le point «Situation financière des étudiants» lors de l'assemblée générale des étudiants, le 7 septembre dernier, au Collège d'Alma.

Cette assemblée revêtait une importance particulière puisqu'elle était l'inauguration de la tournée nationale de l'ANEQ. Elle portait sur la situation financière précaire des étudiants du Québec et des solutions que l'ANEQ veut discuter avec ses membres, c'est-à-dire, 110,600 étudiants du Québec et évidemment tous les autres qui ne sont pas membres mais qui ont quelque chose à dire.

Devant une foule enthousiaste, Michel Forget, assisté de François Mallette membre du Conseil Exécutif de l'ANEQ et de François Couture secrétaire général du mouvement, a complété son allocution, en expliquant sa première affirmation. Il a entre autres, dit que le Placement étudiant du Québec n'avait trouvé que 14,683 emplois pour plus de 100,000 étudiants inscrits cet été comparativement à plus de 37,000 emplois durant l'été 1976. Statistique Canada annonçait en juillet dernier que plus de 49,500 étudiants désirant retourner aux études et cher-

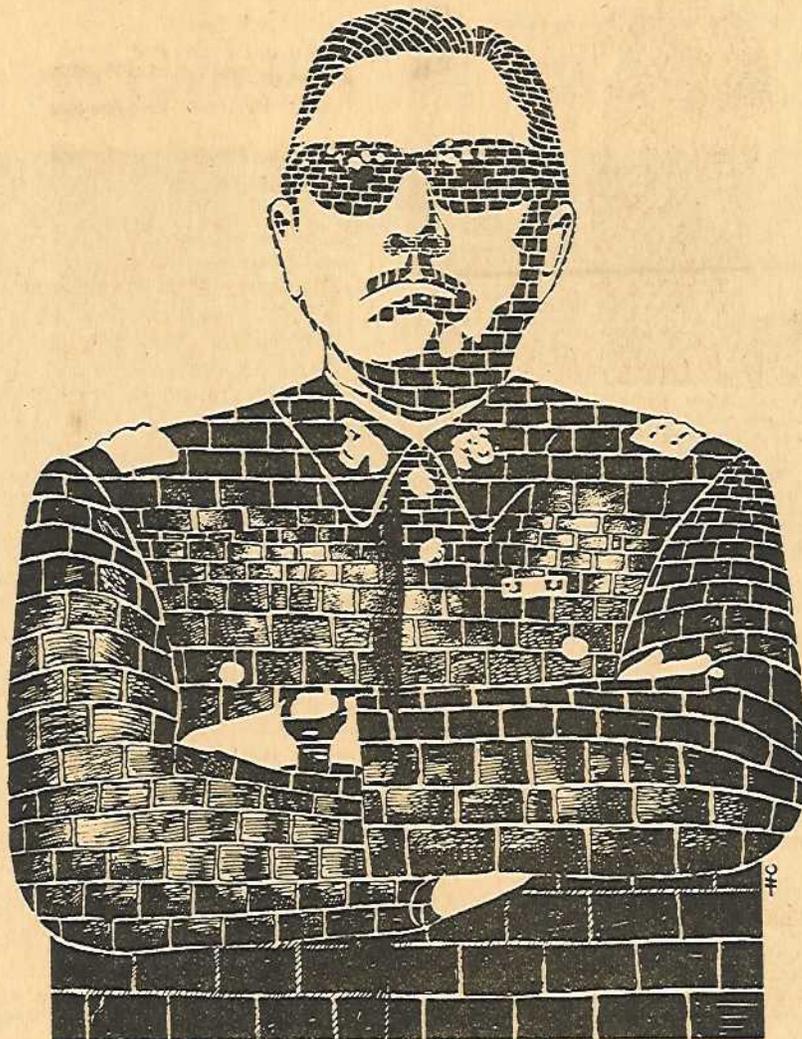
chant un emploi n'en trouvaient pas au Québec, ce qui indique un taux de chômage de 19.7%. Une enquête effectuée auprès des étudiants de l'Est du Québec, par la Commission des conseillers d'orientation et psychologues de la Fédération des Cégeps, démontrait que 58.8% d'entre eux craignait de ne pouvoir financer adéquatement leurs études principalement à cause de l'augmentation du coût de la vie.

M. Forget a poursuivi en amenant des chiffres qui voulait prouver que l'étudiant du système collégial ou universitaire aux études en 1977 a de moins en moins de chances de se trouver un emploi en sortant de l'école. La deuxième partie de son intervention portait sur les revendications adoptées par le VIII^e Congrès National de l'ANEQ. Elles se résument par l'abolition des frais de scolarité à l'université, le non-endettement de l'étudiant, réalisable en partie par la suppression du prêt dans le régime d'aide financière du gouvernement et l'établissement d'un nouveau régime d'aide réaliste qui tienne donc compte des besoins réels de l'étudiant, de même que de ses ressources réelles. François Couture devait ajouter que la gratuité scolaire faisait partie du Programme du Parti Libéral en 1960 et de celui du Parti Québécois depuis 1969.

Après ces allégations, des discussions se sont entamées entre les étudiants du Collège d'Alma et les trois invités de l'Association nationale des Etudiants du Québec. Ces discussions ont porté sur des cas pratiques d'étudiants dans le besoin, les revendications de l'ANEQ, les moyens à prendre pour en arriver à de bons résultats, moyens qui de l'avis de tous, n'amèneront pas une grève générale illimitée des étudiants en novembre prochain. Aussi de la participation des étudiants au VIII^e Congrès National de l'Aneq, qui aura lieu à la fin octobre au Cégep de Trois-Rivières. Il a semblé que tout le monde sortait de cette assemblée satisfait de l'information obtenue et des discussions qui s'y sont déroulées.

Les étudiants du Collège d'Alma furent les premiers visités. Le 7 octobre prochain, près de 80 institutions, dont les 38 membres de l'ANEQ, auront reçues la visite des membres du Conseil Exécutif et du Conseil Central de l'organisation nationale. Et déjà au moment d'écrire ces lignes nous pouvons croire que les étudiants du Collège d'Alma ne sont pas les seuls à se soucier de leur situation financière et de l'accessibilité aux études post-secondaires; ni les seuls à dire que ça ne peut plus continuer comme ça (...)

(poster CEQ «L'oppression c'est lourd...»)
Augusto Pinochet, Militaire chilien, dirige la
junte militaire du Chili depuis 1973. Exécutant
notoire du putsch (coup d'état) contre le
gouvernement socialiste légitimement élu de
Salvador Allende et de l'Unité Populaire.



Deux ans dans les camps de concentration du Chili.

Réalisé à Dusseldorf, R.F.A. (Allemagne Fédérale)
par Jean-François Couture

«le Québec Etudiant» vous présente
dans ce deuxième numéro une entre-
vue réalisé cet été au Symposium inter-
national sur le chômage [Dusseldorf,
RFA]. L'entrevue recueille le témoi-
gnage de deux étudiants chiliens, re-
présentants du Consejo de Presidentes
de federaciones Universitarias de Chi-
le.

Nous saisissons donc l'occasion du
quatrième anniversaire du coup d'état
au Chili [le 11 septembre 1973] pour
souligner la lutte du peuple chilien, de
sa jeunesse, et de ses organisations
démocratiques au Chili et au Qué-
bec [Association des chiliens à Mon-
tréal et le Centre Pablo Neruda à
Québec] contre le régime de dictature
du général Pinochet.

La rédaction



Manquel Tezeda, étudiant chilien: «J'ai été enfermé dans dix camps de concentration divers, avec des tortures, également.»

Q.- Où vivez-vous présentement?

Daniel.- «En ce moment, nous vivons comme exilés à Frankfort en Allemagne fédérale.»

Q.- A quel moment avez-vous réussi à vous évader du Chili?

Daniel.- «Après avoir travaillé dans la clandestinité jusqu'en '75.»

Manquel.- «J'ai été enfermé dans dix camps de concentration divers, avec des tortures également. Pendant 4 mois, j'ai été sans aucune communication.»

Q.- Avez-vous encore de la famille au Chili?

Le traducteur.- «Il ne veut pas donner de détails, mais il a toujours de la famille au Chili.»

Q.- Quelle est la situation dans les universités chiliennes?

Daniel.- Nous connaissons tous ce qui se passe présentement dans les universités chiliennes. L'université est contrôlée par des gens désignés par la junte militaire. Le rectorat démocratique d'avant a été aboli. Il y a une ingérence directe par la junte. Il en résulte un vaste licenciement des professeurs qui étaient en fonction avant '73. Également, on a changé tous les programmes d'étude en éliminant tout le contenu progressiste de ces programmes. Ils ont fermé beaucoup d'établissements scolaires et universitaires, en particulier une école de journalisme. Il y a des coupures de budget dans l'enseignement universitaire. Le facisme prend pour principe que ce sont les étudiants qui doivent financer l'université. Ils ont la perspective de transformer l'université en entreprise. Les

frais d'inscription ont tellement augmenté qu'il devient impossible aux jeunes des familles pauvres d'accéder à l'université.»

Q.- Qui enseigne en ce moment dans les universités chiliennes?

Daniel.- «Malgré l'expulsion de plusieurs professeurs progressistes, il en reste encore. Mais ils subissent une répression constante. Il y a des raids réguliers dans les universités pour obliger les professeurs à prêter une sorte de «serment d'allégeance» envers la junte...»

«...Deux professeurs de droit ont été expulsés du pays pour leurs idées en 1976. Fernando Ortez est un autre exemple: il a complètement disparu. Il est devenu un symbole de tous ceux qui ont été éliminés ou liquidés. Les étudiants ont eu, ont subi eux aussi la répression. Il y a beaucoup d'étudiants qui ont disparu sans traces. L'exemple le plus connu est Carlos Lorca, secrétaire de la Fédération des étudiants Chiliens.»

Q.- Quel sort réserve-t-on aux compagnies multinationales?

Daniel.- «Il faut dire d'abord que le «putch» a été préparé par les militaires traitres, les compagnies multinationales et la CIA américaine. Plus particulièrement, les compagnies impliquées sont Kennecott, Ferro corporation, Braden copper company et, bien sûr, la ITT (International Telephone and Telegraph co.). La ITT a eu la plus grande contribution, ayant préparé le putch depuis '72. Le coup lui-même est le résultat d'une longue préparation. Lorsque le coup a réussi, les seuls gagnants ont été les multinationales. Une fois au pouvoir, la junte a donné l'occasion à ces firmes d'investir au Chili et même contrôler des secteurs qu'elles n'avaient même pas avant.»

Q.- Où en est la résistance des chiliens?

Manquel.- «Nous voulons clarifier que notre résistance en est une de masse qui s'exprime par l'action des masses, des ouvriers, des étudiants etc.»

«...Malgré la répression, il y a dans la clandestinité une réorganisation des



Daniel Sepulveda: «Lorsque le coup a réussi, les seuls gagnants ont été les multinationales.»

associations d'étudiants. Il faut clairement dire que la junte n'a pas réussi à implanter sa politique et d'y trouver un ralliement. Elle a tenté d'y rallier le mouvement de la jeunesse, mais la résistance a été telle que c'est pratiquement un échec. Il faut mentionner également une proclamation importante de l'Eglise Catholique qui a publié une déclaration pour les droits de l'homme au Chili. C'était non seulement une déclaration pour ces droits, mais aussi contre l'état de misère qui règne au Chili.»

«La résistance prend des formes très différentes. Par exemple, à travers les centres culturels, la résistance trouve une forme d'organisation et de ralliement à la classe ouvrière. Malgré cet état de chose, l'Unité Populaire a réussi à fortifier son organisation, si bien qu'en 1976, il a été possible de tenir une réunion de tous les partis qui forment l'Unité Populaire.»

Q.- Qu'attendez-vous des étudiants du Québec?

Manquel.- «Nous devons dire que toute la solidarité internationale a eu une contribution importante à la lutte du peuple chilien. Ce que nous voulons des étudiants du Québec, c'est qu'ils contribuent à cette solidarité jusqu'à la fin de notre lutte. Nous connaissons bien les manifestations de solidarité qui ont eu lieu au Québec. Nous aimerions que les étudiants fassent des appels pour sauver la vie de tous ceux qui sont détenus et qu'ils participent à la lutte pour la chute de la junte qui se prépare internationalement. Le peuple chilien est reconnaissant de la solidarité internationale dans sa lutte contre la junte.»

A L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:

Boycottage des frais de scolarité.

«Le Québec Etudiant a demandé à un représentant de la Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal de faire le point sur la situation qui existe actuellement à l'U de M.»

M. Normand

Lapointe y explique les vues et les décisions du mouvement étudiant qui ont amené le boycottage des frais de scolarité.

La rédaction.

Il est nécessaire de faire un retour en arrière.

On doit se souvenir qu'en hiver 1973, la CREPUQ, (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec) ait mis au point une entente administrative connue sous le nom de «Protocole» pour faciliter la perception des frais de scolarité.

Ce protocole établissait un régime plus astreignant pour l'année suivante. Face à cela les étudiants de l'UQAM et de l'Université de Montréal se mobilisèrent et contestèrent ce protocole.

A l'Université de Montréal, après une lutte acharnée les étudiants ont acquis le droit de payer leurs frais de scolarité quant leurs moyens financiers le permettaient, suivaient la même politique qui avait cours auparavant.

Aujourd'hui l'université revient sur sa position. Et tente d'obliger les étudiants à payer avant le 25 octobre sinon ils ne seront pas inscrits.

M. Lacoste (recteur de l'Université de Montréal) a déjà dit «L'Université a fait un effort de rationalisation de manière à rendre la perception des

frais de scolarité à la fois efficace et humaine.» (1)

Lorsque M. Lacoste parle d'une méthode de perception à la fois efficace et humaine sous tend-il la non inscription et l'endettement? Peut-être aussi que M. Lacoste est pris dans la grosse machine de la rentabilisation de l'éducation et que pour se faire il se doit de ne plus prôner des principes d'une haute qualité. Reste à savoir?

Et, oui, l'administration de l'Université de Montréal resserre la vis et nous oblige à payer le 25 octobre sous-peine de non inscription.

Bien sûr il se vante de garantir des prêts. «Enfin, l'université de Montréal rappelle que les étudiants peuvent grâce à des ententes qu'elle a négociées avec les institutions bancaires, obtenir des prêts sans présenter des garanties personnelles.» (2)

Voyons un peu ce que M. Larose, vice recteur à l'administration pense au sujet de l'endettement des étudiants. Ces quelques lignes sont tirées d'une entrevue radiophonique que M. Larose accorda cet été à CBF (Radio-Canada).

Animatrice: «Est-ce que justement dans le cadre de ces emprunts ça ressemble à celui offert par les Prêts et Bourses du gouvernement? On sait que le gouvernement lui s'engage à payer les intérêts jusqu'à ce que l'étudiant lui, retourne sur le marché du travail, et puisse payer ces emprunts. Est-ce à peu près la même chose?

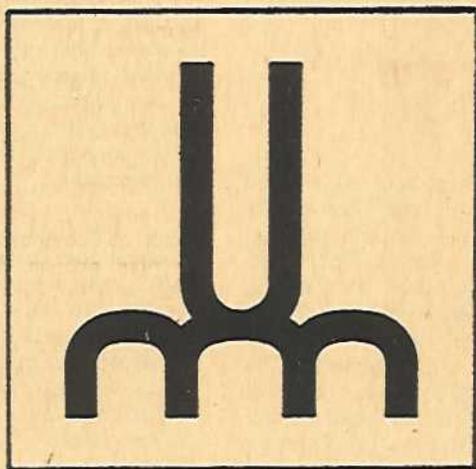
M. Larose: «Non. En fait les emprunts que font les étudiants aux institutions bancaires, ils doivent payer eux-mêmes les intérêts.

Animatrice: «Mais M. Larose, est-ce que justement ce n'est pas embarquer l'étudiant dans un processus duquel il aura beaucoup de difficultés à se sortir: l'endettement? Surtout si l'on songe...on parle beaucoup de chômage actuellement.

M. Larose: «Ca c'est un problème sérieux mais l'université, ce n'est pas une banque, ce n'est pas une institution bancaire, ni le gouvernement...

Animatrice: «Ce serait quoi les autres façons sans que ça implique l'endettement des étudiants?

M. Larose: «L'endettement des étudiants... Je pense qu'il n'y a pas d'en-



UNIVERSITE DE MONTREAL

dettement autrement que par des bourses du gouvernement, ou des bourses privées..., les frais de scolarité c'est une partie infime des besoins financiers des étudiants.» (sic)

Il serait intéressant de voir, sur ce même sujet, une autre entrevue que M. Larose a donné à Forum (Journal de l'administration de l'Université de Montréal). «Un étudiant encourt pour sa subsistance de \$5000 à \$6000. par année et les \$500.00 de frais de scolarité représente une somme minime.» (3)

M. Larose a raison quant au montant nécessaire à la subsistance d'un étudiant mais il semble oublier que selon le système Prêts-Bourses 1977, le montant maximum de frais hebdomadaire de subsistance est de \$64.75. Cela correspond à \$3367. par année et que \$500. sur ce montant pour payer ses frais de scolarité correspond à 15%. Est-ce si infime?

On parle souvent de démocratisation de l'enseignement. L'accessibilité pour tous; oui peut-être mais à une condition, l'endettement.

Face à cette attitude le Conseil Central de la FAECUM à sa 11e séance adopta la proposition suivante: «il est proposé par le Conseil Exécutif que le Conseil Central de la FAECUM dénonce le durcissement de l'administration de l'Université de Montréal face au paiement des frais de scolarité, durcissement s'attaquant aux droits acquis des étudiants».

adopté à l'unanimité.

Par la suite lors de la 13e séance le Conseil Central adopta la proposition suivante.

- Attendu le durcissement de la proposition de l'Université de Montréal quant au frais de scolarité.

- Attendu que la FAECUM soit opposée à ce durcissement qui constitue une négation de la situation socio-économique des étudiants.

- Attendu que l'université, en adoptant les présentes mesures que nous dénonçons, a alimenté le «malaise» des universités en ne consultant pas le corps des intéressés.

- Attendu que les Prêts et Bourses ne sont pour plusieurs perçus rarement avant le mois de novembre et que payer les frais de scolarité engendrait

que l'on accentuerait l'endettement de nombreux étudiants.

Il est proposé par l'association en droit que le Conseil Central de la FAECUM mandate le Conseil Exécutif pour revendiquer un retour à la souplesse dans les modalités de paiement et ce de la façon suivante: que les étudiants puissent payer leur frais de scolarité dans les délais que leur permettent leurs moyens financiers et que l'administration cesse toute mesure de désinscription.

Comment expliquer comme le dit M. Jofle.

«De plus, M. A. Jofle dit s'inquiéter du nombre restreint de personnes qui prennent les décisions d'importance et qui n'informent la communauté universitaire qu'après coup.» (voir à la référence (1)).

Et oui encore aujourd'hui, l'administration prend des décisions sans discussion avec les individus concernés. Elle crée des conflits et si elle ne revient pas sur sa position, elle aura peut-être une crise sur les bras.

Les étudiants avaient acquis après une dure lutte le droit de payer leur frais de scolarité lorsque leurs situations financières le permettaient, aujourd'hui, l'administration de l'Université de Montréal, renie un droit et pire encore nous propose deux alternatives, l'endettement ou la non inscription.

Les étudiants n'ont pas d'autre alternative que celle de dire non à cette attitude.

Ils ont décidé de boycotter les frais de scolarité tant et aussi longtemps que la situation ne sera pas rétablie.

Normand Lapointe
coordonnateur à l'organisation
Conseil Exécutif
FAECUM
Fédération des associations
étudiantes du Campus de
l'Université de Montréal.

(1) Extrait du procès-verbal de la 96e réunion de l'Assemblée universitaire du 5-3-73.

(2) Communiqué de l'Université de Montréal sur les frais de scolarité. Le 9 septembre 1977.

(3) Forum, le 18 avril 1977, page 3.

Une victoire qui revient aux étudiants

par Pierre Potvin

Les étudiants du Campus de Sorel-Tracy réclament depuis huit ans la construction d'un nouveau campus. Celui qu'ils occupent présentement est divisé en trois pavillons séparés par des distances allant jusqu'à un mille et demi.

La venue d'un député péquiste dans le comté, M. Maurice Martel ramena encore une fois le problème qui se posait, et cela d'une façon assez aiguë puisque ce dernier avait fait la promesse de faire «quelque chose» pour le campus Sorel-Tracy, qui fait partie du Cegep Bourgchemin.

Encore une fois il fallu pour que la grosse machine administrative se mette en marche que les étudiants fassent ressentir leur mécontentement d'une façon marquée. Dès les jours qui suivent l'élection de leur député, des représentations ont été faites auprès du directeur du campus, M. Roland Gaudreault. En février 76, un comité pour l'amélioration des conditions d'études voit le jour et met sur pied un «cahier

de revendications» et ceci en consultant les employés. Il faut dire sur le sujet que bien que le terrain pour la construction de ce nouveau campus ait été acheté en 68, rien ne laissait présager un aboutissement prochain, à cause des coupures budgétaires qui avaient été faites dans l'éducation. Le comité visait à long terme la construction et à court terme l'amélioration des moyens déjà existants. Le Campus Sorel-Tracy, dont le pavillon principal est l'ancien monastère des Pères Franciscains ne correspondaient plus aux



Source: McGill Daily

normes d'hygiène et de sécurité fixées par le Ministère de l'Éducation sur beaucoup de ces points le directeur du campus approuvait les étudiants. Mais ceux-ci jugeaient que les moyens pris par le directeur n'étaient pas efficaces et se perdaient dans la pédale de la bureaucratie.

La sensibilisation entreprise par l'Association Générale des Étudiants amena rapidement les étudiants à prendre des mesures concrètes. Tout d'abord en mars 76, l'opinion publique est alertée par la presse et les parents sont invités à une journée d'étude à laquelle tous les employés du Campus étaient invités, sauf l'administration. Mentionnons en passant que le syndicat des professeurs appuyait les étudiants dans leur lutte. Ce qui donna lieu à un comité intersyndical à l'intérieur du campus afin d'étudier les solutions qui pourraient être appliquées dans l'immédiat. En avril, l'AGE emploie une stratégie de harcèlement auprès de l'administration en remettant constamment le problème sur le tapis, à travers les différentes réunions où assistent des étudiants.

Vers la fin du mois, une manifestation dans les rues est organisée, elle mena les étudiants sur le site choisi, il y a 8 ans, pour la construction du campus tant souhaité. On y brûla en effigie, le vieux monastère. Ensuite les marcheurs se rendirent devant les bureaux du député, qui après réunion avec les représentants étudiants promet de leur donner une réponse définitive dans les quinze jours, et à la construction, et à leurs demandes d'améliorations des conditions d'études. Le 16 mai, le député avertit les étudiants que la lettre s'est perdue quelque part entre son bureau et le conseil du trésor.

En conférence de presse, le directeur du campus annonce le 27 juin, la construction du nouveau campus qui sera terminée pour la rentrée 79 ou la session d'hiver 1980. Et que dans l'immédiat on verrait à réaménager les services audio-visuel, d'hygiène, de sécurité et de sports.

De l'avis des observateurs sur le campus, les étudiants dans leur mobilisation sont pour une très grande part dans l'acquisition de ce nouveau campus et l'amélioration du matériel déjà en place.

OFFRE D'EMPLOI

«le Québec ETUDIANT»
recherche les services d'un
PUBLICISTE

- **Description des tâches:**

Vendre la publicité, monter une stratégie de marché, coordonner tous les stades de la production publicitaire, verra à établir une projection des ventes à long terme, travaillera sous l'autorité du directeur de l'information et du rédacteur en chef.

- **Exigences:**

Doit posséder une certaine expérience dans le domaine, être intéressé par la cause étudiante.

- **Rémunération:**

Au pourcentage des ventes. Le pourcentage est à discuter.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 octobre 1977 à l'attention de:

Pierre Potvin, rédacteur en chef
«le Québec ETUDIANT»
2336, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy
Québec, G1V 1S5

Manifestation étudiante au Panamá.

(UIE) A l'occasion du 11ème anniversaire de l'assassinat de Juan Navas, leader étudiant, 25,000 étudiants ont manifesté dans les rues de Panamá. Le point de ralliement de la manifestation, qui était organisée par la Fédération des étudiants Panaméens, était la Place du 5 mai où le drapeau américain a été arraché.

Steve Bilco meurt dans une prison sud-africaine.

(Reuter, AFP, UPI) Arrêté à nouveau le mois dernier pour des motifs inconnus, le militant nationaliste sud-africain Steve Bilco, 30 ans, fondateur de l'Organisation des étudiants d'Afrique du Sud (SASO), est mort en détention. Les autorités sud-africaines ont annoncé que le leader noir avait succombé des suites d'une grève de la faim. On ignorait que M. Bilco avait entrepris en prison une grève de la faim.

L'Aneq invite un représentant de l'UIE à son congrès

(BNIR) A l'unanimité les membres du conseil central de l'Aneq ont invité l'UIE (Union Internationale des Etudiants) à déléguer un représentant au congrès de l'Aneq. Ce dernier prendra la parole, lors du congrès national à Trois-Rivières les 29 et 30 octobre prochains.

Symposium UIE-VDS.

(UIE) L'Union Internationale des étudiants et les VDS viennent de conclure un accord pour la tenue en République Fédérale d'Allemagne d'un symposium étudiant international sur la crise actuelle de l'emploi et ses conséquences pour les jeunes et les étudiants.

Le ministre de l'éducation et le Conseil des universités.

(BNIR) Dans une lettre datée du 7 septembre le ministre Jacques-Yvan Morin demande à l'Aneq de lui suggérer des personnes, pouvant faire parti du Conseil des universités. Les membres du Conseil choisis dans le milieu universitaire et dans le monde des affaires et du travail sont nommés pour quatre ans.

Comité préparatoire de la Rencontre européenne.

(UIE) La première réunion du Comité préparatoire de la 15ème Rencontre européenne des unions nationales d'étudiants a eu lieu à Varsovie, les 13 et 14 juin. Elle était convoquée par l'Union socialiste des étudiants polonais conformément aux recommandations de la 14ème Rencontre européenne.

1er Festival étudiant d'Amérique centrale.

(UIE) Les représentants des étudiants d'Amérique centrale se sont réunis à Tegucigalpa, Honduras, au début du mois de juin pour participer au 1er Festival étudiant d'Amérique centrale. Sa réunion a été notamment consacrée aux préparatifs du 11ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants.

Tournée nationale de l'Aneq

(BNIR) Sa tournée tirant à sa fin, l'Aneq, par son exécutif, semble être très satisfaite des résultats. Rappelons que pendant cette tournée les représentants de l'Aneq auront visité près de 80 institutions de niveau post-

secondaire. Il s'agit de la première tournée de cet envergure qu'un mouvement étudiant du Québec entreprend.

Le Centre chilien «Pablo Neruda» accueillait un représentant de l'Aneq.

(BNIR) Daniel Pauquet, représentant de l'Aneq, a pris la parole à la soirée politico-culturelle chilienne le 10 septembre à l'école Roc-Amadour de Québec. A l'occasion du 4ème anniversaire du coup d'état militaire au Chili, le Centre «Pablo Neruda» avait organisé cette soirée de réflexion. On remarquait la présence de M. Jaime Faivovich, ex Intendant de la province de Santiago et ex-sous-Ministre des transports à l'époque du Gouvernement de Salvador Allende.

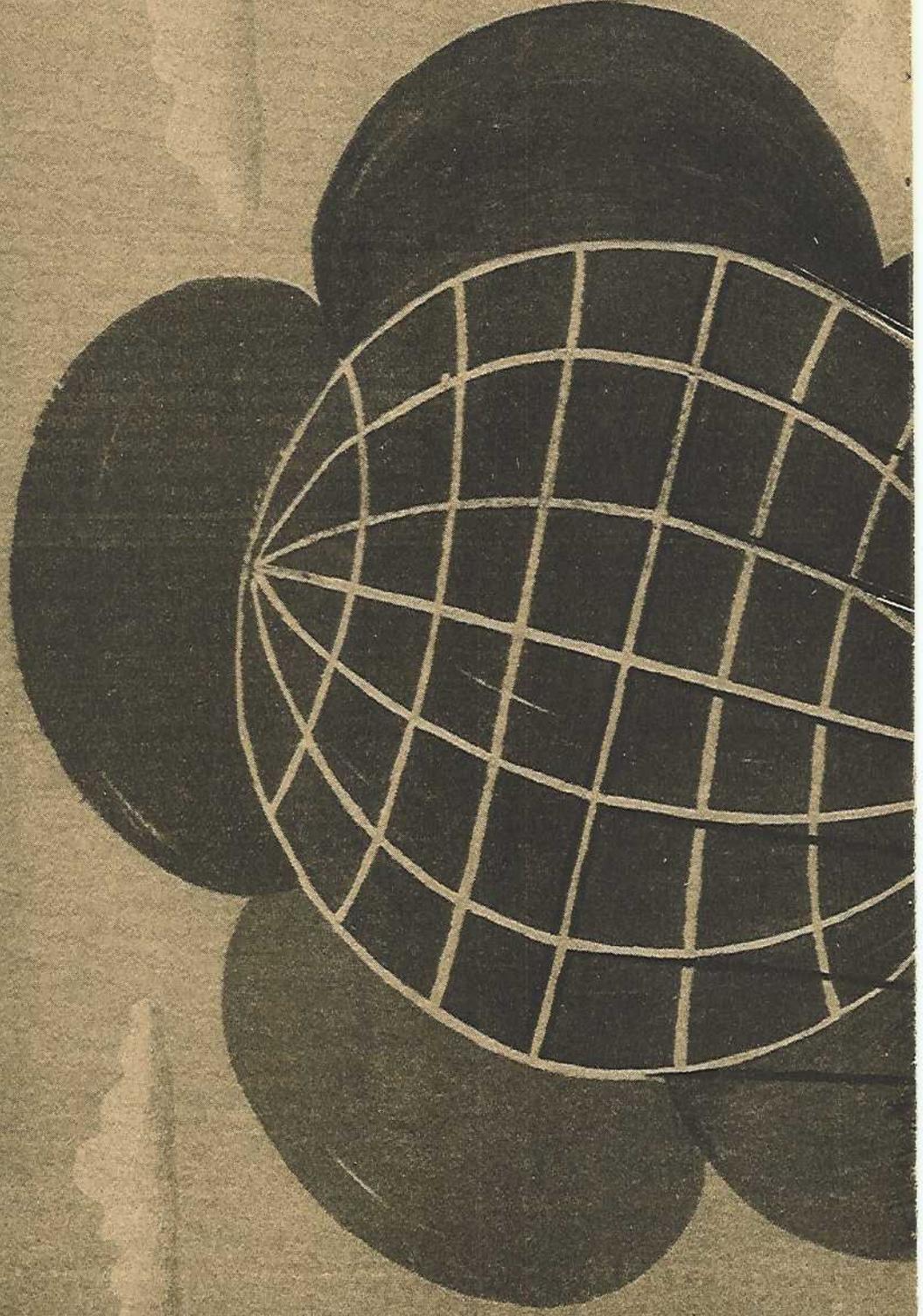
Préparatifs de la conférence sur le désarmement.

(UIE) Le premier séminaire préparatoire thématique de la Conférence européenne de la jeunesse et des étudiants sur le désarmement a eu lieu à Prague les 21 et 22 juin. Les participants ont discuté, entre autres, de la nécessité d'élargir le processus de détente au domaine militaire, de l'indépendance de la détente politique et de la détente militaire et de la lutte pour l'application des traités internationaux de désarmement.

Congrès de l'UNEF

(UNEF) Le 64ème Congrès de l'Union nationale des étudiants de France a eu lieu à Nancy dernièrement. Les 700 congressistes ont discuté des rapports soumis par la direction de l'Union et ont élu un nouveau Bureau national. Ils ont décidé, entre autres, de lancer un journal de l'UNEF.

**Pour la solidarité anti-impérialiste,
la paix et l'amitié**



11^e FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS

La Havane, Cuba
1978



LA GRATUITÉ SCOLAIRE AU QUÉBEC

"Faut que ça change"

Parti Libéral (1960)

par Daniel Pauquet

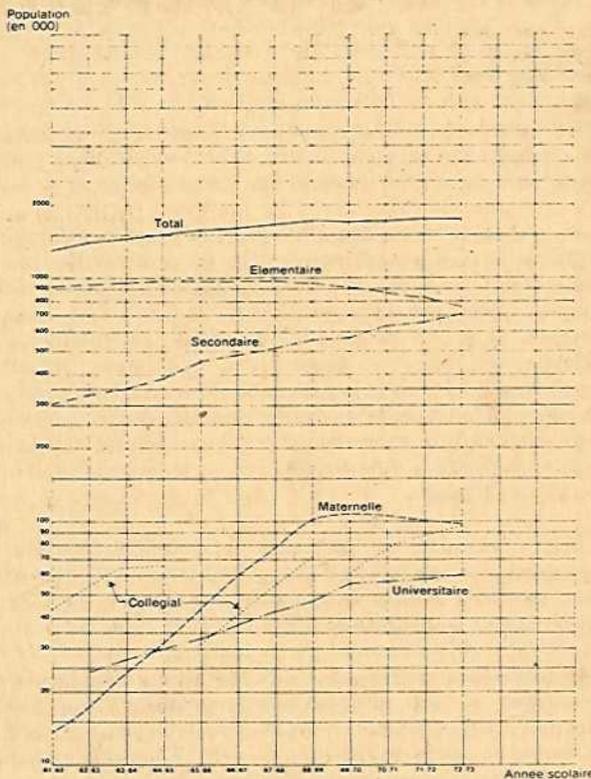
En 1963, René Lévesque alors ministre des richesses naturelles sous le gouvernement libéral de Jean Lesage déclarait à l'attention du président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (AGEUM) et du recteur de la même université que la gratuité scolaire est le meilleur moyen pour promouvoir la cause de l'éducation et assurer l'accessibilité générale à l'enseignement. A peine quelques années plus tard et toujours dans la même veine, le programme du Parti Québécois dont Monsieur Lévesque est président affirme qu'un gouvernement du Parti Québécois s'engage à « instituer la gratuité générale des cours à tous les niveaux, étendre jusqu'à l'âge de 18 ans la période de scolarisation obligatoire et établir un système cohérent de bourses ou allocations de subsistance et éventuellement le régime du pré-salaire ». Ici, il y a similitude avec le programme du Parti Libéral de 1960 qui à la veille de la révolution tranquille annonce pour l'immédiat la « gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement, y compris celui de l'université ». Les intentions étaient les mêmes, est-ce qu'il en sera de même pour les réalisations?

Il ne semble pas, du moins selon le discours prononcé par le ministre de l'éducation Jacques-Yvan Morin à l'occasion de l'ouverture de la défense des crédits de l'éducation à la Commission parlementaire de l'éducation, que des changements profonds seront imprimés dans un proche avenir par le nouveau gouvernement. En effet, le ministère de l'éducation malgré les promesses électorales ne fera que continuer « à ajuster les critères de calcul des prêts et des bourses aux étudiants en vue de maintenir le niveau actuel d'accessibilité aux études »⁽¹⁾. Une seule lueur d'espoir demeure à travers le savant langage du ministre de l'éducation et c'est sa récente déclaration au correspondant du *Québec Etudiant* qui l'interrogeait sur la réalisation de la gratuité scolaire au Québec, ce à quoi Monsieur Morin a répondu « qu'il nous reste très peu à franchir sur le chemin de la gratuité complète et je pense que d'ici quelques années cette étape sera franchie ». Ne croirait-on pas entendre Jean Lesage, ancien premier ministre du Québec, qui promettait aux débuts des années 1960 la gratuité scolaire pour 1972. Naturellement, son gouvernement avait demandé qu'on lui donne le temps de la réaliser!

Pourquoi la gratuité scolaire?

Dès son entrée au pouvoir au début des années '60, le gouvernement libéral de Jean Lesage entama les premières grandes transformations de notre système d'enseignement, dont le contrôle était demeuré sous le clergé catholique depuis déjà 1875; enfin la population du Québec allait avoir la possibilité de s'épanouir et surtout de rattraper le lourd retard qu'elle avait à l'époque sur les autres parties du Canada dont l'Ontario. Les premières années de cette décennie furent sûrement un vent frais pour chasser les relents du duplessisme.

Évolution des effectifs étudiants par niveau, Québec, 1961/1962 à 1972/1973



Source: Rapport des activités du MEQ, en 1973
Editeur officiel du Québec, Québec 1974

C'est ainsi que comme le dit M. David Munroe en 1975 à l'intention de l'UNESCO «des dix provinces du Canada, c'est le Québec qui a introduit, au cours des années soixante, les réformes les plus étendues dans son enseignement». (2) Ces réformes, c'est d'abord le rapport de la Commission Parent qui les ont orientées; elles visaient avant tout l'extension et l'accessibilité à l'école ainsi que l'introduction d'un enseignement polyvalent permettant à la fois l'entrée d'un plus grand nombre d'étudiants aux études supérieures (formation générale et scientifique plus poussée) et l'entrée rapide sur le marché du travail d'une main-d'oeuvre qualifiée (enseignement professionnel au post-secondaire comprenant l'enseignement des techniques). Et comme le disait M. Hervé Fuyet du Conseil Exécutif du Mouvement pour une école démocratique à l'ouverture du premier colloque de cet organisme, «La réforme scolaire amorcée lors de ce qu'on a appelé la Révolution tranquille se présentait alors essentiellement comme un effort de démocratisation de l'école et de l'enseignement. Il nous apparaît évident aujourd'hui que cet objectif n'a pas été atteint de façon satisfaisante.

Il nous semble, cependant, que certains progrès ont été réalisés dans le sens de la démocratisation. Ainsi, en dix ans, la scolarisation a progressé de 76.3% au niveau collégial et de 77% au niveau universitaire. Les niveaux d'enseignement élémentaire et secondaire rejoignent la quasi totalité de la population éligible.» (3)

Nonobstant, l'éducation est aujourd'hui en crise. Si en premier lieu le taux élevé du chômage compromet la valeur du diplôme, il y a également, tout le problème que pose les coupes dans le budget de l'éducation au Québec. Ainsi Jean Martel du Soleil annonçait dès janvier '77 une double promotion dans les institutions collégiales, le même journaliste rencontrait le directeur du cegep de Limoilou et relatait que «selon M. Hamel, plus la clientèle augmente, plus les désavantages au plan pédagogique et parapédagogique s'amplifient».

Effectivement, puisque ces dernières années, le gouvernement n'a fait que très peu d'effort pour construire de nouveaux bâtiments scolaires suite à ces coupures budgétaires, nous nous retrouvons aujourd'hui dans les classes surchauffées et cela dans plusieurs endroits. Le nouveau ministre de l'éducation allègue que la dénatalité au Québec a grandement milité en faveur de la diminution des crédits dans l'éducation. Toutefois lorsque l'on sait que seulement qu'un pourcentage réduit des étudiants au niveau secondaire accède au niveau collégial, nous sommes tout de même en

Synthèse des clientèles, des ressources humaines, matérielles et financières investies en éducation au Québec

	Clientèles scolaires	Personnel enseignant	Nombre d'écoles publiques	Nombre de corporations scolaires	Budget de fonctionnement en millions
Elémentaire (y compris maternelle)	875,716	35,646	2,234	245	\$1,085.0
Secondaire	720,727	35,707	958	89	503.0
Collégial	100,367	4,247	45	37	102.0
Universitaire	75,130	4,820	18	7	250.0
Education des adultes	57,085	—	—	—	33.1
TOTAL	1,829,025	80,420	3,255	378	\$1,973.1

Source: Groupes Démographie scolaire et Economie de l'Education D.G.P., M.E.Q.

droit de s'interroger sur la portée réelle de la dénatalité au niveau collégial. D'autant plus que si la dénatalité aurait réellement pour effet de provoquer la diminution des effectifs scolaires au niveau collégial ou universitaire, nous serions en droit à nous attendre que le gouvernement utilise toutes ses ressources pour améliorer la qualité de l'éducation et surtout permettre aux étudiants l'accessibilité financière à l'enseignement supérieur. Même aux Etats-Unis, le gouvernement a été obligé de rejeter certaines coupures projetées restituant ainsi 25.1 millions de dollars au budget du programme de subvention des frais de scolarité, pour l'Etat de New York.

Au Québec comme partout ailleurs au Canada, nous avons assisté à une hausse parfois effarante des frais de scolarité; car c'est par ce moyen que les gouvernements provinciaux entendent compenser en partie les coupures réalisées depuis ces dernières années. La hausse des frais de scolarité, en plus d'être un obstacle de plus pour limiter l'accessibilité à l'enseignement post-secondaire démontre le caractère discriminatoire de notre système d'enseignement. A ce

(Suite à la page 18)

(Suite de la page 17)

sujet, l'American Association of State Colleges publiait récemment un rapport dont une des conclusions majeures est que les frais de scolarité sont principalement responsables du nombre peu élevé d'étudiants provenant des classes populaires. Entre 1969 et 1973, poursuit le rapport on a enregistré une baisse de 10% dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans des étudiants inscrits à plein temps: les revenus de leurs parents étaient inférieurs à \$15,000. Ces chiffres sont aussi éloquentes pour le Québec.



Source: ligne Directe CEQ

D'ailleurs, nous pourrions retrouver dans le manifeste d'orientation du Mouvement pour une école démocratique une introduction qui se lit comme suit: «notre école n'est pas vraiment une école de liberté et d'égalité. Ce qui nous apparaît le plus grave de ce point de vue, c'est la sélection sociale qui se réalise depuis le début du cours et qui élimine progressivement du réseau scolaire les enfants des travailleurs, de telle sorte qu'au niveau de l'enseignement supérieur ils sont scandaleusement sous-représentés».

Evidemment, l'école n'est pas détachée de l'ensemble de la société, si on parle de son fonctionnement régulier; la situation économique a visiblement été l'élément déterminant dans les compressions budgétaires exercées par nos gouvernements jusqu'à ce jour. Nous sommes à même de nous rendre compte, que ce soit vis-à-vis le chômage ou

encore l'enseignement, que la crise économique actuelle a joué un rôle prépondérant dans les orientations prises par les divers palliers gouvernementaux. Comme le disait Ed Kennedy, vice-président de l'Association nationale des étudiants des Etats-Unis, suite aux gains importants réalisés dans l'Etat de New York: «les étudiants de New York sont à l'avant garde de la lutte contre les coupes dans les budgets de l'enseignement qu'on opère dans tout le pays, partie intégrante de la crise économique générale».

On se souviendra qu'en 1974, les étudiants du Québec ont organisé le plus grand mouvement de protestation jamais connu depuis la chute de l'Union générale des étudiants du Québec (1969) sur ce sujet; c'était la lutte des prêts et bourses. Il y a à peine quelques mois, les étudiants de l'Université Laval à Québec ont également boycottés pendant près d'un mois le paiement des frais de scolarité afin de pouvoir continuer leurs études dans des conditions saines. C'est d'ailleurs la priorité que reprend l'ANEQ depuis son dernier congrès à Sherbrooke, en y incorporant la lutte contre le chômage.

Pour résoudre la situation actuelle et réellement permettre l'accessibilité au plus grand nombre, le gouvernement du Parti Québécois, qui en est déjà convaincu, devra enfin réaliser la gratuité scolaire. Cependant, il doit prendre les moyens qui s'imposent et surtout puiser les ressources financières là où elles se trouvent. Il était dit plus tôt que les monopoles et les multinationales réalisent des profits énormes, pharamineux; voyons ensemble maintenant la tendance de notre régime fiscal: «en 1970, les impôts des corporations représentaient 10.8% des revenus fiscaux du Québec (\$242 millions) alors que les impôts des particuliers représentaient 41.7% et la taxe de vente 44.6%». (4) Nous pouvons dire sans ambage qu'il existe un fossé profond entre les revenus de ces mêmes corporations et l'ensemble de la population du Québec et pourtant ce sont même les taxes que payent les travailleurs, les contribuables en général qui permettent aux grandes sociétés transnationales comme ITT de venir s'établir à peu de frais au Québec pour exploiter nos ressources naturelles.

Le gouvernement peut réaliser la gratuité scolaire

Comme le reconnaissait le dernier congrès le l'ANEQ, le nouveau gouvernement peut financièrement réaliser ses promesses en taxant les principaux bénéficiaires de l'enseignement supérieur, soit les monopoles et les grandes sociétés multinationales. On sait toutefois que le premier ministre René Lévesque a déclaré le 25 janvier dernier devant l'Economic Club of New York, cercle sélect des principaux magnats des entreprises transnationales et américaines, que «quant à la prise en charge d'entreprises directement par l'Etat au moyen de nationalisation, il n'en est nullement question dans notre programme». De plus, il a rajouter que «notre gouvernement n'est donc pas hostile aux capitaux étrangers et n'a pas l'intention de lutter contre l'entreprise privée». Il devient assez évident à ce chapitre que le gouvernement ne pourra vraisemblablement jamais accomplir les réformes promises s'il ne prend pas des mesures énergiques pour s'assurer que les profits énormes que réalisent ces sociétés sur le territoire québécois soient

utilisés pour le développement de la nation et des services sociaux auxquels elle a droit.

D'ailleurs, voici quelques chiffres assez révélateurs sur la gravité de la situation.

De 1962 à 1968, plus de 3 milliards et demi de profits sont sortis du Québec, sous trois formes: a) les dividendes et intérêts, qui constituent les profits nets des compagnies, et les dividendes payés aux actionnaires américains, b) les revenus divers, qui consistent en paiements faits par les filiales d'institutions financières aux maisons-mères des Etats-Unis, c) les royalties et redevances.

«Si on compare ce chiffre au volume total investi au Québec, on se rend compte que les compagnies américaines ont retiré 1.2 milliards de dollars de plus qu'ils n'en ont investi.

«De plus, les importations de capitaux américains restent stables d'année en année. Les compagnies américaines ont de plus en plus le contrôle de tous les secteurs dont ils ont besoin au Québec et n'ont donc plus besoin d'augmenter le volume de leurs investissements. Par contre les profits qui retournent aux Etats-Unis eux, augmentent de plus en plus. Ils ont augmenté de 400% de 1946 à 1968, et continuent d'augmenter en moyenne de 14% par année. En fait, la part des profits réinvestis au Québec est minime (1.1% pour les mines).» (4)

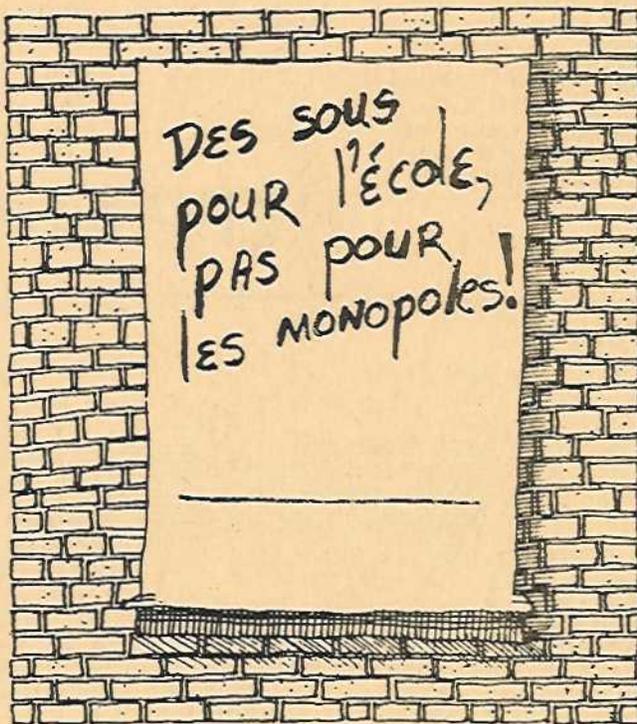
D'autre part, il est important de mentionner que les orientations adoptées dans le développement de l'éducation au Québec et au Canada en général sont largement imprimées par l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Un regard bref sur la préface du rapport préparé par cet organisme sur l'éducation au Canada confirme d'ailleurs ce fait: «ce rapport (le rapport préparé par le gouvernement canadien, N.D.L.R.) de base de 750 pages témoigne du sérieux avec lequel les autorités canadiennes ont préparé cette étude. Il faut d'ailleurs noter, dans le même sens, que ces autorités ont considéré ce rapport comme leur propre examen «interne», dont l'examen par l'OCDE serait comme le pendant «externe», adoptant ainsi un point de vue qui est presque devenu une tradition dans cette activité qui incite les autorités nationales à utiliser les procédures d'examen de l'OCDE pour procéder à un auto-examen de leurs politiques d'éducation.» En France, ces politiques ont pris nom de rapport Saunier-Seite, en Ontario de rapport Henderson et au Québec de rapport Nadeau-Gtx.; partout on y note toutefois le souci des autorités gouvernementales d'introduire des contre-réformes afin de limiter l'accès à l'enseignement post-secondaire et surtout d'augmenter les coupes budgétaires au niveau de l'éducation avec pour conséquence une dégradation croissante de la qualité de l'éducation.

C'est sûrement sous ce rapport que la résolution adoptée par le Mouvement pour une école démocratique à son premier colloque en décembre 1976 prend toute son importance; en effet le Colloque s'était alors prononcé pour «le droit pour les Québécois à une école génée démocratique-

ment et libérée de l'emprise des monopoles industriels et financiers». (5)

A la croisée des chemins: un choix s'impose

Le nouveau gouvernement a affirmé à maintes reprises qu'il était le gouvernement de tous les québécois et qu'il représentait ainsi tous les intérêts dans la société. L'histoire récente du Québec nous enseigne cependant qu'il existe parfois des intérêts qui sont loin d'être convergents; le gouvernement a donc à choisir aujourd'hui. Pour réaliser la gratuité scolaire, il doit pouvoir compter sur les ressources financières du pays, détenues par les monopoles et les multinationales et il a tout le pouvoir politique pour le faire: que ce soit par loi, décret ou autrement. Le choix est maintenant à faire.



SOURCE: BNIR ANEQ

Source: BNIR ANEQ

- (1) Nouveau Départ, L'éducation en 1977-78, Texte du discours de M. Jacques-Yvan Morin, Gouvernement du Québec, mai 1977.
- (2) MUNROE, David, Etude de cas sur les nouveaux types de structures universitaires au Canada, DE 77, UIE, Prague 1977, p. 32
- (3) FUYET, Hervé, Discours d'ouverture du colloque pour une école démocratique, Décembre 1975, Montréal
- (4) Carrefour international, DOSSIER QUEBEC, no. 1, mars 1975
- (5) Le Mouvement pour une école démocratique regroupe les organismes suivants: la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ), l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), le Parti communiste du Québec (PCQ) et la Fédération des unions de familles (FUF).

KENT STATE:

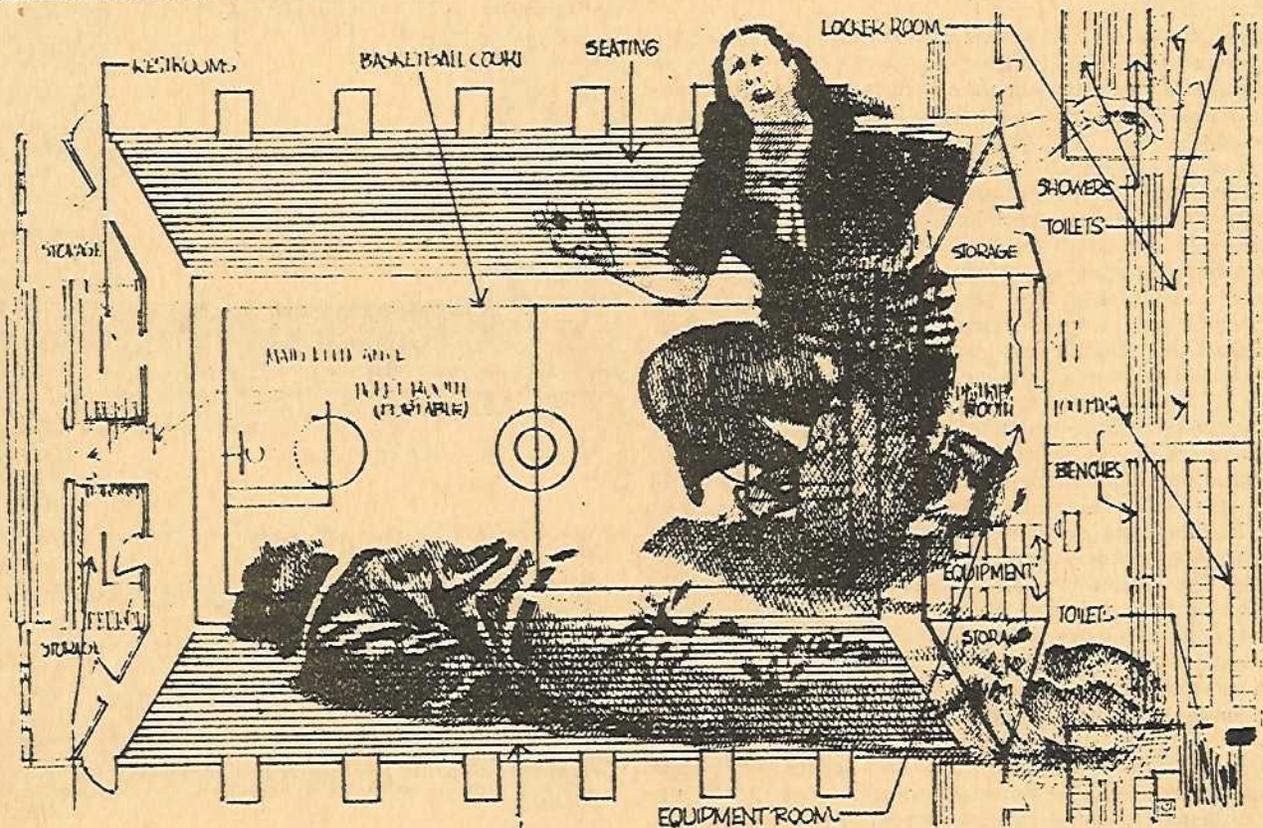
ON EFFACE LES TRACES DU PASSÉ

Source: Liberation News.
Traduction BNIR.

Une cour fédérale américaine a arrêté temporairement la construction du gymnase controversé de l'université Kent State.

Le gymnase est construit sur le site où quatre étudiants ont été tués par la Garde Nationale américaine le 4 mai 1970 alors qu'ils manifestaient contre l'invasion américaine au Cambodge. Depuis le début des protestations contre la construction du gymnase le 4 mai dernier, la police a fait l'arrestation de quelque 270 personnes. Au nombre des gestes posés on compte l'occupation des tentes de travailleurs sur le site et cinq marches de plusieurs milliers d'étudiants. Pour l'opinion publique, c'est intentionnellement que l'université a décidé de construire à cet endroit puisqu'elle avait le choix entre 52 sites. Pour beaucoup d'américains cette fusillade est la honte du gouvernement de l'Ohio. Les protestataires veulent faire de ce site un Mémorial aux martyrs étudiants.

CUP Graphics



Qui est le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec

Si vous avez ou avez déjà eu l'idée de voyager, vos amis ou le responsable du service aux étudiants de votre institution vous ont probablement référé à Tourbec.

Qui est donc Tourbec, cet organisme à but non-lucratif, désigné comme le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec? Reprenons quelques faits historiques:

En 1964, les étudiants du Québec par l'entremise de l'Union Générale des étudiants du Québec, (U.G.E.Q.) se dotaient d'un service de voyages. L'objectif d'un tel service était d'offrir des tarifs réduits pour les billets d'avion aux étudiants désireux de voyager à l'étranger malgré leurs ressources financières limitées. Devenu autonome en 1966, ce service de l'UGEQ a changé son nom en celui de Bureau de tourisme de l'UGEQ, ou Tourbec.

A la suite d'un important travail d'implantation auprès des étudiants, Tourbec a pu atteindre son but initial, soit de rendre le voyage accessible aux étudiants. A cette époque, on pouvait se rendre par avion à Paris ou à Londres en déboursant seulement \$79.00 ou \$89.00.

L'expérience acquise dans le tourisme étudiant amène Tourbec, dès 1968, à franchir une nouvelle étape en étendant son action à une catégorie de jeunes longtemps négligée et exclue des privilèges de son groupe d'âge: les jeunes travailleurs. Dès lors, Tourbec devient un véritable bureau de tourisme des jeunes, où étudiants et jeunes travailleurs de 14 à 35 ans n'ont que l'embarras du choix parmi la variété de destinations qui leur sont proposées.

En fonction de sa conception du voyage comme outil de formation et de connaissance, Tourbec a élaboré un ensemble de programmes de «décou-

verte» de divers pays, à commencer par le Québec («Découverte du Québec» et «OpérationPupun»), dans une optique originale axée sur le contact direct avec la population locale, sur le partage du mode de vie des habitants de la région visitée. Cette conception a nécessité des participants un changement profond de leur façon de voyager.

Sur la scène internationale, Tourbec devient en 1969, grâce à l'appui de sa candidature par le gouvernement du Québec, membre de l'International Student Travel Conference, au même titre qu'AOSC, homologue canadien couvrant les autres provinces. L'ISTC est un organisme de regroupement des différents bureaux nationaux de tourisme étudiant, qui pour la plupart jouissent d'ententes privilégiées avec les compagnies aériennes et autres moyens de transport de leur pays respectif.

Cette affiliation permet à Tourbec d'élargir ses horizons et d'entrer en

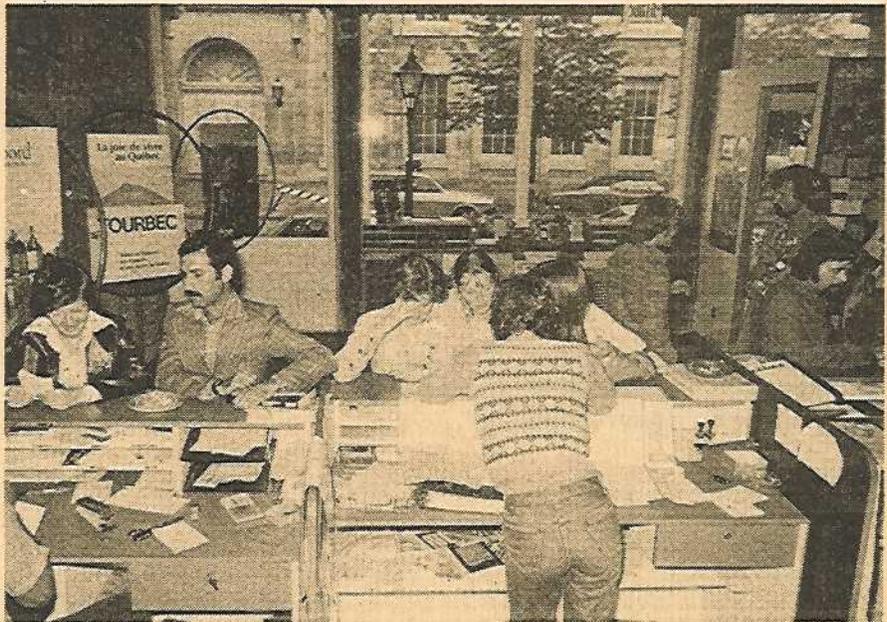
relation avec plus de 400 bureaux de tourisme étudiant répartis dans plus de 50 pays à travers le monde. C'est ainsi que Tourbec réalise des programmes de séjour dans certains pays peu accessibles jusqu'à ce jour aux jeunes Québécois.

De par son appartenance à l'ISTC, Tourbec bénéficie des services exclusifs destinés à l'étudiant, tels la carte internationale des étudiants, des vols nolisés pour étudiants à travers le monde, des réductions appréciables sur les trains, les bateaux, les hôtels étudiants, des cours de langue, des camps de vacances et différents programmes de séjour.

Tourbec est aussi en relation avec la FIYTO, la Fédération Internationale des organisations de Voyages pour les Jeunes, regroupant des organismes de tourisme Jeunesse offrant des services aux jeunes travailleurs. Enfin, Tourbec est membre d'une coopérative européenne de voyages, Sytour, qui permet d'ajouter à la liste des programmes des destinations telles que l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, etc...

Au cours des prochaines chroniques, nous aurons l'occasion de vous présenter chacune de ces organisations ainsi que leurs services et programmes qui vous sont destinés, et que vous ne devez pas ignorer si vous avez l'idée géniale de faire un voyage...

Marie-Lyne Ethier



Aide financière:

Une longue tradition de revendication

F. Couture

Il y a longtemps que les étudiants du Québec luttent pour la gratuité scolaire et pour un régime d'aide financière adéquat. En effet, c'est jusqu'en 1945 qu'on peut retrouver la trace de ces revendications. Ces mesures avaient été, à l'époque, défendues par le journal «Quartier Latin» de l'Université de Montréal. L'idée fit son chemin, si bien qu'en 1957, les étudiants assiégeaient le bureau de Maurice Duplessis. M. Duplessis refusa de les rencontrer.

Au cours des années '60, le mouvement étudiant commence à marquer des points. suite aux pressions étudiantes pour un plan d'accessibilité de l'enseignement, le gouvernement concède le 9 décembre 1966 un régime d'aide financière amélioré.

Cet acquis ne satisfait que peu les étudiants.

Par la suite, les étudiants poursuivent les revendications et les négociations. Cependant, rien n'aboutit puisque l'Union Générale des Etudiants du Québec se dissout au début de 1969.

(La raison principale de cette chute était la confusion politique du mouvement étudiant, extrêmement aiguë à l'époque, et l'absence de moyens pour la résoudre.)

Ce n'est qu'en novembre 1974 que les étudiants du Québec reprendront le flambeau de la lutte pour l'accessibilité à l'éducation. C'est alors une lutte de circonstances, menée par un regroupement spontané des étudiants qui allait plus tard devenir l'Association Nationale des Etudiants du Québec. Lors de cette lutte, les étudiants obtiennent des compensations à court terme pour les retards enregistrés dans l'émission des certificats de prêts. C'est ainsi qu'un prêt complémentaire de \$500.00 fut accordé à tout étudiant qui en faisait la demande et qu'on réadmit sans frais les étudiants qui avaient dû abandonner leurs études pour des motifs financiers. Le total de ces gains à court terme approcha les 13 millions. A long terme, les étudiants ont obtenu une réduction à 50% de la contribution d'été pour l'étudiant chômeur, l'élimination de la contribution des parents dans le calcul du prêt, une certaine

indexation du calcul des besoins et quelques autres mesures. Cependant, les améliorations à long terme étaient loin de satisfaire les étudiants et le bilan de la lutte s'avère peu acceptable. C'est à cause de l'imminence des vacances de Noël que l'on dû accepter une trêve suite à un siège qui avait duré un mois. D'autre part, le ministère de l'éducation avait proposé aux étudiants la formation d'un comité spécial (parents, étudiants, gouvernement) pour proposer les amendements nécessaires au régime des prêts-Bourses. Ce comité n'avait pas encore déposé son rapport que déjà le gouvernement annonçait, au printemps 1975, ses amendements à l'aide financière. Pas besoin de dire qu'il n'avait donc pu tenir compte des recommandations du rapport.

Suite au long conflit des prêts-Bourses de 1974, certaines conclusions apparaissaient évidentes:

- Première conclusion: La lutte avait manqué de préparation et revêtait un caractère de spontanéité qui ne comportait pas que des avantages. Il fallait donc bâtir un regroupement permanent des étudiants qui puisse être plus solide en tant qu'organisation et qui soit capable de préparer une lutte suivie.

- Deuxième conclusion: en suggérant des amendements au régime de Prêts-Bourses existant, les étudiants s'étaient avancés sur le terrain du ministère qui connaissait les moindres recoins de son système. Il fallait donc que l'ANEQ élabore sa propre proposition pour l'aide financière et amène la discussion sur ce terrain.

C'est au septième congrès national de l'ANEQ (Juillet 1977) qu'il fut décidé de rompre la trêve de 1975 et de débiter les préparatifs d'une réouverture des revendications étudiantes. Ces revendications, de même que toutes les décisions importantes seront ramenées au niveau des étudiants en assemblées générales locales. Ces consultations permettront aux étudiants de toutes les institutions de prendre position et d'élire leurs délégués au 8e congrès national de l'ANEQ. C'est à ce congrès, en Octobre 1977, que seront prises les décisions finales et que s'amorcera, n'en tienne qu'aux membres, une nouvelle campagne pour l'accessibilité à l'éducation, sans égard au revenu.

F. Couture

**Parce qu'une revue étudiante Nationale c'est important pour le développement de l'éducation
Je désire souscrire à la revue
Le Québec ETUDIANT**

Veillez trouver ci-contre mon chèque au montant de: \$.....

(tous les chèques doivent être fait à l'ordre de l'Association nationale des étudiants du Québec; des reçus pour fin d'impôt sont disponibles sur demande).

Nom:

Adresse:

.....

Huitième congrès des jeunes scientifiques



par Raymond Blain

C'est du 27 au 30 octobre 1977 que se déroulera le huitième congrès des jeunes scientifiques à Québec au Petit Séminaire.

Il s'agit, en fait, d'une forme spéciale de congrès où ce sont les participants eux-mêmes qui tiennent et animent les différentes activités. Ce n'est donc pas un congrès passif où l'on s'assoit pour bailler aux corneilles.

Les activités se partagent entre des visites de laboratoires de recherche et d'industries, des excursions en milieu naturel, des ateliers d'initiation à différents domaines des sciences ainsi que des séances de perfectionnement. Une demi-journée est consacrée aux communications scientifiques, sorte de forum décentralisé où tous ceux qui désirent venir exposer un problème scientifique, un travail ou une recherche qu'ils ont effectués, peuvent disposer d'une dernière heure pour venir s'exprimer devant d'autres étudiants et discuter avec eux. Sont également intégrés à l'horaire du congrès des activités de détente, une discothèque, un long métrage et des rencontres sportives.

Frais de participation

Le Conseil de la jeunesse scientifique ne reçoit aucune subvention pour la tenue de cet événement et cette activité doit

s'autofinancer. C'est la raison pour laquelle un science-o-ton est organisé.

Les frais de participation du congrès s'établissent ainsi:

Inscription au congrès	\$10.00
Séjour (repas et couchers)	40.00
Frais de transport: fourni par la région	gratuit

TOTAL \$50.00

Le science-o-ton permet à chaque individu ne pouvant se permettre de déboursier \$50.00 de financer sa participation au congrès. Cette activité se déroulera sur les Plaines d'Abraham à Québec, dimanche le 30 octobre dans l'avant-midi. Chaque participant pourra marcher 10 kilomètres ou encore se mériter des fractions de kilomètres (0.25, 0.50, 0.75 et 1 km) en répondant correctement à des questions qui lui seront posées à chaque relais. A la fin de l'activité, un certificat officiel émis par le CJS attestera le nombre de kilomètres parcourus par le participant.

Pour toute information sur le congrès et l'inscription pour chacune des activités, téléphone au CJS au numéro de téléphone (514) 374-0173, et nous te ferons parvenir les documents nécessaires.

DE NOUVEAUX DIRIGEANTS A L'ANEQ

par Ginette Boucher

(Sherbrooke PEN): Le 3 juillet dernier, lors du VIIe congrès de l'ANEQ, une nouvelle direction a pris la tête du mouvement étudiant lors de l'élection des membres de l'Exécutif et du Conseil Central.

Le Quorum nécessaire à l'élection d'une personne a un poste à l'Exécutif était de 13 votes «pour». Cinq (5) personnes ont donc présenté leur candidature aux postes de direction, quatre (4) ont été élu au niveau national. François Couture d'Alma (anciennement officier spécial) fut élu comme Secrétaire général à 14 «pour», 3 «contre» et 7 abstentions tandis que François Desbiens, (de l'Université Laval) se faisait élire comme Secrétaire

Trésorier 16 «pour», 2 «contre» et 6 abstentions. Daniel Pauquet de l'Université Laval sera désormais Secrétaire à l'information. 13 «pour», 4 «contre» et 7 abstentions. Et finalement François Malette de St-Jean fut réélu au poste qu'il occupait anciennement soit celui d'officier spécial. Seul Richard Bousquet a été défait au poste de Secrétaire à l'information. Un poste reste vacant soit celui du deuxième officier spécial.

Au niveau du Conseil central treize(13) personnes sur vingt et un (21) ont accédé à un poste. Dans la région de Montréal, quatre(4) élus sur une possibilité de six(6) dont Richard Bousquet de St-Jean, battu au poste de

Secrétaire à l'information et élu comme représentant de la région de Montréal ainsi que trois(3) autres personnes. Il est à noter que Colin Danylo, ex-Secrétaire-Trésorier n'a pu accéder à un poste au Conseil Central. Dans l'Estrie l'ex-secrétaire général, André Rémillard fut élu au Conseil Central, les trois postes disponibles ont été comblés. Aucun élu dans le Centre ouest du Québec (C.O.Q.) sur une possibilité de trois(3). La région du Québec a fait élire ses représentations dont Marc Huftyde l'Exécutif de la Presse Etudiante.

Le Bas du fleuve a réélu ses deux(2) mêmes représentants laissant une seule place libre et finalement le lac St-Jean élisait Sylvain Tremblay comme représentant de la région laissant deux postes vacants.

En somme peu d'élus! mais une équipe nouvelle dont certains des membres ont déjà prouvé leur militantisme dans le mouvement étudiant que ce soit au niveau local, régional ou national.

La F.A.S.C.Q. ou le sport au service de l'étudiant

de Yves Paquette, FASCQ.

APERÇU HISTORIQUE ET OBJECTIFS:

Dès la fondation des C.E.G.E.P., trois organismes régionaux ont pris en main l'organisation du sport collégial dans la Province: l'Association Sportive Intercollégiale de la Région de Montréal (A.S.I.R.M.), l'Association Sportive Intercollégiale de l'Est du Québec (A.S.I.E.Q.), et la Conférence Intercollégiale de l'Est du Québec (C.I.E.Q.).

En 1972, ces organismes se sont fusionnés à l'intérieur d'un organisme provincial: La Fédération des Associations Sportives Collégiales du Québec (F.A.S.C.Q.)

Préoccupée à l'origine par l'organisation et l'administration du sport intercollégial, l'organisme s'est rapidement préoccupé de toute la problématique de l'activité physique en milieu collégial. Il touche aujourd'hui les différents secteurs du sport de masse en plus de répondre aux besoins des athlètes plus doués du milieu.

Les objectifs de la Fédération s'inscrivent dans le cadre du processus pédagogique du collège pour le secteur d'activité qui lui est propre. «Permettre à l'étudiant de se réaliser au plan physique et psycho-social par la participation aux activités sportives et de plein air».

Ses programmes visent donc à créer chez les étudiants une attitude positive vis-à-vis la pratique du sport et la santé physique, et à les inciter à une plus grande participation.

Dans cet optique, elle travaille avec la F.S.S.Q. et l'A.S.U.Q. au sein de la Conférence Québécoise du Sport Étudiant à concerner objectifs et ressources afin de fournir à sa clientèle un programme continu et évolutif.

Elle agit également en collaboration avec les organismes sportifs civils afin de s'intégrer au mouvement sportif québécois.

LES MEMBRES

La Fédération regroupe la très grande majorité des collèges du Québec au sein de six (6) Associations Régionales qui pour fin de fonctionnement, forment deux (2) divisions géographiques, la division nord-est et celle du SUD-ouest.

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les activités sportives intercollégiales ont été à l'origine de la structuration de l'organisme et demeurent un programme très important dans son fonctionnement.

Les programmes sont organisés sous deux formes principales: les ligues et les tournois.

L'ASSISTANCE AUX ASSOCIATIONS REGIONALES

Dans un effort de promotion de l'activité physique, la Fédération des Associations Sportives Collégiales du Québec, grâce à l'assistance financière du Haut Commissariat, offre des programmes de soutien aux activités de masse notamment au niveau des programmes intra muraux et de plein air.

En 1976, quarante-quatre (44) projets ont été réalisés par les collèges de la province dans ce cadre tant dans le secteur plein air que dans le domaine sportif vis l'intra-mural-multi-collégial, programme permettant de regrouper des étudiants de différents collèges dans des rencontres sportives de masse où l'aspect récréation et échange social l'emporte d'emblée sur toute forme de caractère compétitif.

Ces programmes correspondent aux besoins exprimés par les Associations Régionales.

REGROUPEMENT DES COLLEGES ELOIGNES

En vertu de son mandat la Fédération doit regrouper les collèges de tout le territoire québécois. L'éloignement de certains d'entre eux des grands

centres rendrait illusoire cette prétention si des efforts particuliers n'étaient réalisés pour atteindre cet objectif. La contribution du Haut Commissariat en ce domaine a permis l'intégration des collèges des régions limitrophes, notamment ceux du Nord Ouest et de Gaspé au tout début.

Aujourd'hui, en plus de ces deux C.E.G.E.P., le programme touche l'ensemble des collèges de l'Est du Québec et du Saguenay Lac St-Jean.

PROGRAMMES D'AUTOFINANCEMENT

Le contexte inflationnaire que nous connaissons actuellement a contraint la Fédération à investir plus d'énergies dans des programmes susceptibles de générer des revenus à être retournés aux services de sports des collèges pour servir au fonctionnement de leurs activités.

Les trois programmes pilotes conduits à ce chapitre au cours du dernier exercice financier ont remporté un certain succès.

Il faudra en accroître la rentabilité afin qu'ils répondent encore davantage aux aspirations des collèges. Il doit cependant être précisé que les démarches entreprises sont très encourageantes.

LES PROGRAMMES D'ENCADREMENT

Tous les programmes d'encadrement de la Fédération (administration, promotion, publicité, information) sont assez bien consolidés. Dans ce secteur particulier, les objectifs de la Fédération sont en rapport avec les moyens dont elle dispose tant au niveau des siens propres que du support financier ou matériel pouvant être assuré par les collèges dans l'opérationnalisation des services.

LES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de la Fédération, présidé par Monsieur Claude Gonneville, est formé de seize personnes, tous membres du personnel du service des sports de l'un des collèges affiliés. Ils proviennent de toutes les régions du Québec. A la prochaine...



Le collège est un centre commercial. Plusieurs frémiront de s'entendre répéter une pareille vérité, d'autres vont s'en réjouir silencieusement. En effet, s'il peut-être scandaleux, pour certains de comparer une maison d'enseignement à une entreprise commerciale, pour d'autres, il n'y a rien de répugnant au fait de s'organiser pour offrir à une clientèle affamée, un immense éventail de choix possibles. Tout est là, sur les rayons, il s'agit de prendre et, de payer à la caisse en sortant. On offre aux consommateurs, du moins à ceux qui ont assez de ressources intellectuelles dans leur portefeuille, toute une série de matières à consommer, des arts plastiques jusqu'au calcul intégral et différentiel. Le marché semble stable et devrait se maintenir quelque temps. Une étude approfondie de la conjoncture économique, me permet de penser qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure d'une guerre des prix à moins, évidemment, que le rapport Nadeau, sur la réforme de l'enseignement collégial, ne renaisse de ses cendres. Imaginez un peu le tableau en pareil cas:

- VENTE DE FERMETURE EN FRANCAIS, ou encore
- GRANDE VENTE DE DEBARRAS EN PHILOSOPHIE, ou encore
- 30% D'ESCOMPTE SUR TOUS LES APPRENTISSAGES CONCEPTUELS EN SOCIOLOGIE.

Blague à part, cette vision confortable du collège-centre commercial versus étudiant-consommateur, m'horripile en profondeur. Elle débouche, entre autres, par nécessité, sur l'émiettement, le fractionnement, la segmentation du vécu étudiant, engagé pour un temps en éducation, et plus tard au travail. Permettez-moi de vous citer Jacques Grand'Maison(1) à ce propos. «Après avoir segmentarisé et émietté le travail, on a fait de même en éducation, puis dans l'ensemble de l'existence. La seule intégration sociale possible n'est plus à hauteur d'homme, mais dans une fonctionnalité technologique poussée jusqu'à la programmation informatique intégrale. Etrange paradoxe dans une

nouvelle culture où l'on se veut maître de son cadre de vie, de son temps personnel, de ses rapports sociaux. Un immense Flash se prépare entre la volonté naissante de l'auto-organisation personnalisée et socialisée organiquement d'une part, et l'organisation mécanique de la techno-structure, d'autre part...» «Toute notre vie moderne est faite de mini-relations courtes et hachées dans des maxi-organisations longues et superstructurées». Cé pas beau ça?!

Heureusement, il se trouve encore des hommes et des femmes qui entretiennent une vision différente des personnes. On les retrouve ceux-là entre autres, dans les services de protection du consommateur, qu'on appelle aussi à l'occasion service de psychologie et d'orientation.

(1) GRAND'MAISON, Jacques, Critère, hiver 1977 no. 16, 219p.

Placide Couture
Conseiller d'orientation

LA GRATUITÉ SCOLAIRE:

Une promesse qui ne date pas d'hier

(BNIR) Ce n'est pas d'hier que le gouvernement promet la gratuité aux étudiants universitaires. En effet, dès 1960, le parti libéral du Québec promettait dans son programme de rendre l'éducation gratuite immédiatement et à tous les niveaux... Il réalisa partiellement cet engagement, supprimant les frais de scolarité au niveau primaire, secondaire et collégial.

En 1963, alors que les étudiants universitaires faisaient campagne pour la gratuité scolaire, René Lévesque déclare que c'est le meilleur moyen de promouvoir la cause de l'éducation et d'assurer l'accessibilité générale à l'enseignement. M. Lévesque, qui était alors ministre au provincial, jugeait que cette mesure serait réalisable avec une infime fraction des budgets gaspillés à la défense nationale.

Un peu plus tard, Jean Lesage promettait aux étudiants de rendre l'enseignement universitaire gratuit avant 1972.

En 1967, un nouveau parti apparaissait, promettant la gratuité scolaire, un régime de bourses adapté aux besoins et éventuellement le pré-salaire. A sa tête, M. René Lévesque. Son nom: le Parti Québécois. Dans son programme intitulé: «Un gouvernement du parti québécois s'engage...», le PQ présente ces solutions comme le meilleur moyen d'ouvrir l'école à toutes les classes. Fait à noter: plusieurs des ministres actuels du cabinet Lévesque sont d'anciens syndicalistes étudiants qui défendirent autrefois la cause de la gratuité scolaire et de la démocratisation de l'enseignement. Les ministres Pierre Marois, Bernard Landry, Denis de Belleval et Claude Charron se souviennent-ils toujours des discours qu'ils prononçaient, alors qu'ils dirigeaient l'Union Générale des Etudiants du Québec? Les prochains mois devraient nous permettre d'y répondre.

RAEU.....

Jennifer Robinson

Plusieurs associations étudiantes formant le Regroupement des associations étudiantes universitaire (RAEU) se sont réunies au mois de juillet à l'École Polytechnique afin de discuter de leur rôle au sein de l'ANEQ et de leurs activités au cours de l'année scolaire 1977-78. La plupart des universités, francophones et anglophones représentées, on remarquait l'absence de Montréal, de l'UQ-Trois-Rivières et l'UQ-Chicoutimi.

Le RAEU a été officiellement mis sur pied l'an dernier mais n'a jamais vraiment démarré dû à certains problèmes internes et à l'inaction de l'exécutif.

Le RAEU est un caucus d'Associations étudiantes universitaires au sein de l'ANEQ et malgré certaines rumeurs de «séparation», les délégués présents à cette dernière réunion ont insisté pour que le RAEU ne coupe pas ses liens avec l'ANEQ.

Un des délégués présent a indiqué que «L'ANEQ est une association qui

représente tous les étudiants du Québec. Il est certain que les étudiants universitaires ont certains problèmes que les étudiants du CEGEP n'ont pas et vice-versa.» Il a ajouté que «Le RAEU existe pour voir aux problèmes des étudiants universitaires en particulier mais nous devons reconnaître que nous devons tous travailler ensemble afin de défendre nos intérêts communs.»

Les délégués ont reconnu la nécessité d'une organisation centrale telle que l'ANEQ qui regroupe toutes les associations étudiantes, tant universitaires que collégiale, afin de promouvoir et défendre adéquatement les droits des étudiants du Québec.

Suite à un tour de table, où les problèmes de chaque institution ont été élaborés, les délégués ont ébauchés leurs projets pour l'automne. La «gratuité scolaire», un concept qui englobe l'abolition des frais de scolarité, le réaménagement des prêts et bourses, la démocratisation de l'éducation et l'accessibilité à l'éducation post-secondaire à l'échelle du Québec sera le titre d'une campagne nationale qui sera lancée par le RAEU.

Un délégué précisa que «l'accessibilité à l'éducation ne dépend pas uniquement des questions d'ordre financier. Les universités servent une classe sociale en particulier; l'abolition des frais de scolarité ne pourra résoudre le problème d'accessibilité, qui est enraciné dans notre système social et économique.»

Cependant, le groupe a reconnu qu'un point de ralliement était nécessaire afin d'organiser et de mobiliser les étudiants du Québec. «L'éducation doit répondre aux besoins de toute la population» a dit une personne présente.

Les institutions post-secondaires souffrent actuellement de la main-mise accomplie par l'industrie privée au niveau de la direction de ces institutions. Les étudiants entre autres ont souffert les conséquences suite à plusieurs grèves pour centrer les efforts du gouvernement et de l'industrie.

Certains délégués ont spéculé sur la possibilité que les étudiants québécois puissent appuyer une campagne qui vise l'accessibilité à l'éducation et des institutions qui répondent aux besoins de la population et non uniquement du patronat.

L'AFEUS réclame la cogestion pour tous les services étudiants!

Une cogestion étudiants-administrateurs pour tous les services qui sont offerts aux étudiants à l'intérieur du campus de l'Université de Sherbrooke; telle est l'essence des revendications de l'Association Fédérative des Etudiants de l'Université de Sherbrooke (AFEUS) concernant la gestion des services aux étudiants.

De fait, présentement, seul le service santé est dirigé selon une telle structure, sur une possibilité de sept (7). En conséquence, l'AFEUS réclame l'éten due de cette pratique aux services restants, soit celui des sports (engouffrant \$250,000.00 de budget sur une somme totale de \$651,000.00, il n'est utilisé que par 10% des étudiants), de l'orientation (au dire de l'AFEUS, ce service semble se préoccuper plus du développement moral de l'individu délaissant ainsi une orientation professionnelle s'avérant pourtant nécessaire), du service de placement (présentement, la direction de ce service se

contente d'inviter les employeurs à donner moult entrevues et quelques conférences sans pour autant apporter de l'emploi aux étudiants), l'aide financière (Prêts et Bourses, fonds de dépannage) et finalement le logement.

Selon Johanne Fluet, vice-présidente à l'information de l'AFEUS, ces demandes présentées depuis déjà le mois d'août 1976 à l'administration de l'Université soulèverent à l'époque, l'enthousiasme au sein de la direction universitaire. Or voilà qu'en octobre de la même année, le directeur des services étudiants démissionne de son poste reléguant aux oubliettes les revendications de l'Association. Le reste de l'année 1976 passa son cours sans que les exigences de l'AFEUS trouvent oreilles pour les entendre et mesures pour les satisfaire.

Finalement, en juin 1977, un nouveau directeur est nommé et la cogestion au niveau de chacun des services semble

Par Marc Berthiaume
(Sherbrooke - PEN)

être acceptée. Toutefois sur le principe d'une cogestion régissant la distribution du budget global (\$651,000.00 provenant des étudiants selon la distribution suivante: \$45.00 par étudiant dont \$15.00 pour le service de santé et \$30.00 pour les autres services) pour tous les services, il y a achoppement.

En effet, l'administration de l'Université de Sherbrooke désire procéder à l'expérimentation de la structure proposée avant toute décision finale. Pour l'AFEUS, expérimentation signifie la continuité de la situation actuelle, c'est-à-dire une cogestion officieuse sans reconnaissance officielle. Et là encore, cette même cogestion officieuse n'est mise en pratique qu'au service de santé, de nous expliquer les représentants étudiants.

Depuis c'est l'impasse et l'AFEUS élabore divers plans d'attaque contre l'administration en vue d'obtenir satisfaction à ses revendications.



Source: Photo: Michel Berdnikoff
Michel Plouffe
